

INTEMPÉRIES

Le Président Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête immédiate sur l'élévation anormale du niveau des eaux dans certaines routes et trémies

P. 24

CRISE EN LIBYE

Alger rejette l'envoi d'armes en Libye

P. 24

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Débat entamé à la Commission des affaires juridiques de l'APN

Les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont débattu du projet de révision de la Constitution, a indiqué l'APN dans un communiqué. A l'issue de la présentation, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du projet de la révision constitutionnelle devant la Commission, nombre de députés ont ouvert le débat. Pour sa part, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad a estimé que le projet de révision constitutionnelle permettait de procéder à "une réforme globale de l'Etat" et d'instaurer un Etat moderne "séparant l'argent de la politique".

P. 3
DKnews/APS



COMMUNICATION-PRESSE

Belhimer : «prise en charge des préoccupations des journalistes des médias dont les propriétaires sont en détention»

P. 24

COMMERCE

Rezig : "créer une base logistique pour l'exportation vers les pays africains voisins"

P. 4

SONATRACH

67 mds DA de contrats avec des entreprises locales

P. 6

SANTÉ

PRÉMATURÉS

Les chances de survie en augmentation

P.p 12-13

FOOTBALL

CORONAVIRUS Plus de 165 milliards de dinars au profit des clubs algériens (FAF)

P. 21



CINÉMA

58 films à l'affiche du 64^e Festival du film de Londres

P. 16

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Début du procès des frères Kouninef

P. 24

MÉTÉO - BMS

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays depuis hier après-midi



Des averses de pluies orageuses accompagnées parfois de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mercredi après-midi, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie.

Elles concerneront, du mercredi à 15h00 au jeudi à 6h00, les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Sétif, Bordj, Bou Arreridj, Bouira, Médéa, Blida, Nord de Djelfa et M'sila.

Les quantités de pluie estimées varieront entre 20 et 30 mm, précise le BMS.

Les pluies affecteront, dans une seconde étape, les wilayas de Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Constantine et Mila.

La validité sera du mercredi à 21h00 au jeudi à 12h00, selon la même source qui signale que les quantités de pluie y seront estimées entre 20 et 40 mm.

Les pluies seront accompagnées de rafales de vent sous orages, prévient encore le BMS.

ORAN

Incendie dans la zone de stockage des déchets ferreux du complexe sidérurgique de Bethioua



Un incendie s'est déclaré dans la zone de stockage des déchets ferreux du complexe sidérurgique "Tosyali" de Bethioua (wilaya d'Oran), sans causer de pertes humaines, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication du complexe.

Les causes de cet incendie, qui s'est déclenché lundi soir, selon la même source, sont dues à des étincelles engendrées par le frottement des déchets ferreux lors de leur traitement et transformation.

Ces déchets ont mis le feu à des substances chimiques, notamment l'huile, en raison des vents, le feu s'est propagé dans la zone de stockage des déchets ferreux qui s'étend sur une superficie de 1.000 m².

Les agents de nettoyage, de sécurité et de l'environnement du complexe, ainsi que ceux de la protection civile, sont intervenus pour éteindre l'incendie, qui n'a pu être maîtrisé qu'à une heure avancée de la nuit du lundi, a-t-on indiqué.

Les services de la protection civile ont précisé, pour leur part, avoir mobilisé 15 engins d'extinction de différents types, 4 véhicules de liaison et deux ambulances, ainsi que 85 agents de différents grades.

Les agents de nettoyage, de sécurité et de l'environnement poursuivent leur opération, consistant à refroidir le fer chauffé afin d'éviter d'autres étincelles, indique la cellule de communication du complexe.

WALIS - INSTALLATION
Tamanrasset :
Mustapha Koriche
prend officiellement
ses fonctions

M. Mustapha Koriche a pris officiellement ses fonctions à la tête de la wilaya de Tamanrasset, lors d'une cérémonie tenue mardi au siège de la wilaya.

La cérémonie de passation de pouvoirs entre M. Koriche et M. Djillali Doumi (wali sortant) s'est déroulée en présence des autorités et élus locaux et de représentants de la société civile.

S'exprimant à cette occasion, le nouveau wali de Tamanrasset a assuré qu'il œuvrera à la poursuite de l'effort de développement de la wilaya, avec l'implication de toutes les parties qu'il a d'ailleurs invitées à l'aider à la concrétisation des objectifs escomptés.

Lors de la même cérémonie, ont été installés dans leurs nouvelles fonctions MM. Saâd Chennouf et Brahim Amid, à la tête des wilayas déléguées d'In-Salah et In-Guezzam respectivement.

INTEMPÉRIES
La DGSN appelle
les usagers
de la route à faire
preuve de vigilance

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a appelé mardi les usagers de la voie publique à l'impératif de faire preuve de vigilance et de prudence eu égard aux intempéries que connaissent plusieurs régions du pays.

La DGSN a fait rappeler aux conducteurs de camions lourds, véhicules, bus de transport public ainsi qu'aux motocyclistes "l'importance de respecter le code de la route et de faire montre de prudence au volant en réduisant la vitesse de manière à pouvoir maintenir sous contrôle leur véhicule".

Elle a également rappelé l'impératif de respecter la distance de sécurité, s'assurer du système de freinage et d'éclairage et éviter tout stationnement ou arrêt sans motif.

A rappeler que le numéro vert 1548 et celui de cours 17, ou encore les comptes Facebook et Twitter de la DGSN demeurent à la disposition des citoyens 24h/24h, a conclu le communiqué.

ILLIZI

160 arbres ravagés par les flammes dans deux exploitations agricoles à Djanet

Au moins 160 arbres ont été ravagés dans un incendie, qui s'est déclaré au niveau de deux fermes mitoyennes au quartier Azelouaz, dans la commune de Djanet (Illizi), a-t-on appris mercredi auprès des services de la Protection civile d'Illizi.

Les sapeurs pompiers sont aussitôt intervenus pour maîtriser les flammes, qui ont détruit plus de 60 palmiers et 100 arbres,

dont 47 fruitiers, en sus de la dégradation de 15 mètres linéaires de réseau d'irrigation de goutte-à-goutte et d'une importante surface de couvert végétal, a-t-on précisé.

Pour venir à bout du sinistre, la protection civile a mobilisé 17 agents, trois (3) camions citernes et deux ambulances, en plus de la prise d'une série de mesures préventives.

FUITE DE L'OLÉODUC
À EL OUEDUne délégation
du ministère de
l'Énergie sur place

Une délégation de haut niveau du ministère de l'Énergie s'est déplacée mercredi au niveau du site de la fuite de pétrole survenue jeudi au niveau de l'oléoduc OK1 à El Oued, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette visite a pour objectif de "s'enquérir de la situation et de la mise en œuvre des mesures prises par Sonatrach et les autorités afin de remédier aux dégâts de l'incident", enregistré au niveau de l'oléoduc OK1 à Oued Irel, localité d'Oum Touyouur (wilaya d'El Oued) reliant Haouh El Hamra (Hassi Messaoud) à Skikda, précise le communiqué.

A rappeler que deux fuites sont survenues au niveau de l'oléoduc OK1 en raison de la crue qui s'est déclenchée suite à une forte précipitation en amont.

La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El-Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la deuxième fuite a été enregistrée au point PK 263 dans la région d'Oum Touyouur, dans la wilaya déléguée d'El-M'gheir.

Après les mesures prises par Sonatrach, le pompage du pétrole brut à partir de Haouh El Hamra vers la raffinerie de Skikda a repris lundi et s'est déroulée avec succès, à la fin de l'opération de maintenance de la partie endommagée et la remise en service des quatre stations de pompage, avait annoncé Sonatrach.

ACCIDENT DE LA ROUTE
36 morts et 1537 blessés
en une semaine
(Protection civile)

Trente six (36) personnes ont trouvé la mort et 1537 autres ont été blessées dans 1201 accidents de la route, survenus du 30 août au 5 septembre à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public mercredi.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes où 5 personnes sont décédées et 71 autres ont été blessées suite à 50 accidents de la route.

Concernant le dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêt, il a été enregistré, durant la même période, 229 incendies, dont 94 feux de forêts, 52 incendies de maquis, 57 incendies d'herbes et 20 incendies de récoltes.

S'agissant du dispositif de surveillance des plages, les agents de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 6006 interventions ayant permis de sauver de la noyade 4371 personnes et assuré les premiers secours à 1399 autres, selon la même source, qui annonce le décès de 20 personnes par noyade dont 14 dans des plages interdites à la baignade.

Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 299 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la pandémie rappelant aux citoyens l'obligation du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les unités de la Protection civile ont effectué également 430 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas.

Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers.



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

APN : les membres de la Commission des affaires juridiques débattent du projet

Les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont débattu du projet de révision de la Constitution, a indiqué l'APN dans un communiqué.

A l'issue de la présentation, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du projet de la révision constitutionnelle devant la Commission, nombre de députés ont ouvert le débat. Intervenant à ce propos, M. Lahbib Senoussi a estimé que "les dispositions du projet interviennent pour éliminer certaines lacunes, les humeurs politiques personnelles", et visent à bâtir une nouvelle République, considérant que "l'importance de la Constitution réside en la concrétisation du principe de séparation entre les pouvoirs et la soumission de l'Etat à la loi".

La députée Bouchenafa Souad, elle, a indiqué que "le problème réside dans l'application des lois et non dans leur existence, et que la participation de tous à l'élaboration au projet de loi est en soi un gage de réussite", commentant par la même "l'appellation des pouvoirs ainsi que le scrutin public pour le vote des membres composant la Cour constitutionnelle". Pour M. Lazhar Chebli, le projet "traduit la volonté de la majorité du peuple algérien", saluant les dispositions de certains articles, notamment "le renforcement des droits et libertés individuelles et collectives, et la séparation voire même l'organisation des pouvoirs".

De même qu'il s'est félicité des articles "interdisant aux institutions publiques d'attenter au principe de l'indépendance de la justice". Rappelant que "la volonté populaire est le mot d'ordre qui déterminera le sort du projet à travers un référendum populaire", la députée Fatma Saidi a mis en avant l'impératif de promouvoir les fondements de l'Islam et les deux langues arabe et tamazight, inculquer à la génération montante les valeurs séculaires du

peuple algérien et renforcer le rôle du Parlement dans l'élaboration des lois".

Abderrazak Terbeche, a évoqué, lui, la responsabilité qui incombe aux députés afin d'expliquer les articles du projet aux citoyens pour les pousser à participer au référendum en toute liberté, mettant en valeur "la bonne foi d'avoir tenu compte des propositions des partis et le caractère définitif de certains articles considérés comme irréversibles". La députée Chafi Zoubida a indiqué, de son côté, que le projet est venu renforcer les aspirations du peuple algérien pour un avenir meilleur par une rupture définitive visant l'édification d'une Algérie nouvelle.

Elle a salué par la même la préservation de l'article portant sur le rôle de l'Etat dans la promotion des droits politiques de la femme en élargissant ses chances de représentation au sein des assemblées élues, et d'accès aux postes de responsabilité. La députée Terai Fatiha a dit avoir perçu dans ce projet "une intention sincère de répondre aux aspirations du citoyen", émettant toutefois certaines réserves, dont "l'exclusion des parlementaires de la composante du Conseil supérieur de la magistrature, notamment de la Cour Constitutionnelle". Mme Mekhref Salihia s'est félicitée, elle, de "la conformité de la volonté du Président avec les aspirations du peuple", ce qui a permis, a-t-elle dit, à ce projet de voir le jour. Elle a critiqué, par ailleurs, "le nombre de mandats, fixés à deux, ce qui est contraire, selon elle, aux dispositions des articles 7 et 8 qui garantissent au peuple le droit de choisir ses représentants".

Le député Slimane Saadaoui a affirmé, pour sa part selon le commu-



niqué, que c'est au peuple et à ses représentants qu'incombe la responsabilité d'approuver ou pas ce projet et non au Président de la République qui a honoré ses engagements de présenter un projet d'une nouvelle constitution. Il s'est également interrogé sur la teneur de l'article 11 relatif à la liberté du culte, et la question de la langue et des dialectes. Le député Yahia Kebir a salué la teneur des amendements introduits dans la Loi fondamentale du pays, dont la question de l'immunité parlementaire, désormais limitée à l'exercice du mandat parlementaire, outre l'engagement du Gouvernement à présenter les documents nécessaires au parlement, et la constitutionnalisation de la participation de l'Armée dans les opérations internationales de maintien de paix.

Le membre de l'APN, Lakhdar Bouhroud a soulevé certaines remarques, notamment en ce qui concerne la prise en ligne de compte de certaines propositions, la consécration de la domination du pouvoir exécutif à la faveur de la nomination

dans la majorité des instances constitutionnelles.

La députée Benyekhlef Zerfa a fait remarquer, elle, que la "révision constitutionnelle est le cadre juridique pour l'édification de l'Algérie nouvelle", soutenant que la nouvelle Constitution était au diapason des changements qu'a connu le pays. Elle a également salué le choix de la date du 1er novembre pour le référendum au vu de sa symbolique historique. Mettant en avant la bonne volonté du Président de la République à honorer ses engagements en matière de révision de la Constitution dans l'objectif d'opérer le changement escompté et d'édifier une Algérie nouvelle qui puisse sa légitimité de la volonté populaire", le député Fethi Kouchi a ajouté que seule la consécration de la justice de l'équité peut garantir la véritable justice.

Le député s'est interrogé également sur la peine de mort égalée depuis des années et qui n'a pas été évoquée dans le projet de révision. Pour sa part, le député Guermet Mohamed a appelé "les citoyens à se

rallier autour de ce projet pour en faire le socle d'édification de la nouvelle Algérie dont aspirent tous les citoyens".

De son côté, le député Hichem Rahim a insisté sur "la nécessité d'œuvrer à forcer le respect de la Constitution par tous les citoyens". La députée, Souad Lakhdari a soulevé quelques remarques concernant le manque de spécialités dans la composition du Conseil constitutionnel, déplorant, par la même, l'exigence de 20 ans d'expérience en droit constitutionnel. Appellat à la révision de cette condition, Mme. Lakhdari a salué le fait d'évoquer la cohésion entre le hirak et l'Armée ainsi que la criminalisation du racisme et la haine et la lutte contre la corruption. Pour sa part, le député Amar Chellouk a estimé que le projet de révision de la Constitution était le premier pas vers la stabilité, saluant l'enrichissement du droit des citoyens à la manifestation pacifique et la liberté d'expression, la presse la lutte contre la corruption et la séparation des pouvoirs et le renforcement du contrôle parlementaire sur le Gouvernement tout en garantissant l'indépendance de la Justice. Se félicitant de l'introduction d'un article contraignant le respect de la Constitution et les lois de la République, le député Kouadri Kada a appelé à la définition des modalités d'organisation des élections présidentielles. Le membre de l'APN, Mennour El Cheikh a formulé des remarques, notamment concernant la teneur du préambule qui a tenté de concilier entre l'étape du 1er Novembre et celle du Hirak populaire ainsi qu'entre les sujets de l'actualité s'agissant de l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité.

Djerad : "le projet instaure un Etat moderne séparant l'argent de la politique"

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad a affirmé mardi à Alger que le projet de révision constitutionnelle permettait de procéder à "une réforme globale de l'Etat" et d'instaurer un Etat moderne "séparant l'argent de la politique".

"La révision de la Constitution permettra de concrétiser les engagements décidés pour l'édification de la nouvelle République à la faveur d'une réforme globale de l'Etat et de ses institutions", a précisé le Premier ministre lors de la présentation du texte de loi portant projet de révision constitutionnelle devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du président de l'APN, Slimane Chemine, du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati et du président du comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle, Dr. Ahmed Laraba.

Le projet de révision constitutionnelle "instaure un Etat moderne s'employant à servir le citoyen et à rétablir sa confiance, un Etat où la vie politique est régie par les principes de transparence, de régularité, de reddition de compte et de compétence et qui sépare l'argent de la politique et lutte contre la corruption", a ajouté le Premier ministre, soulignant qu'il s'agira aussi de s'atteler à "une réforme globale de l'Etat à la faveur du renforcement de la liberté de la presse, la promotion de la démocratie participative et la construction d'une société civile libre et active". Initié par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le projet de révision constitutionnelle vient en consécration et en application de l'un

de ses principaux engagements dans le domaine politique pour l'édification d'une nouvelle République", a-t-il relevé. Le Premier ministre a rappelé également que l'amendement constitutionnel "figurait en tête des promesses électorales faites par le Président Tebboune". "Des engagements sincères qu'il a commencé à concrétiser sur le terrain selon une vision stratégique claire et un calendrier défini". M. Djerad a appelé, dans ce cadre, tout un chacun à "faire preuve de réalisme et de se focaliser sur les questions cruciales de la Nation inhérentes aux fondements pérennes de l'Etat", d'autant que les étapes importantes de ce calendrier "sont une large révision de la Constitution au mieux des aspirations du peuple pour asseoir un véritable Etat démocratique qui mettra l'Algérie à l'abri des dépassements autoritaires et hégémoniques qu'elle a connus au passé".

Soulignant que cette révision "consacre une véritable séparation entre les pouvoirs, renforce les prérogatives du contrôle parlementaire, permet la coordination et la complémentarité entre les pouvoirs et protège les droits et les libertés des citoyens, le Premier ministre a mis en avant que ce projet "se veut une étape très importante et décisive dans la vie politique du pays et donnera une grande force pour la relance de l'économie nationale par une politique équilibrée et rassembleuse devant permettre aux citoyens de sentir que l'Algérie est le pays de tous les Algériens sans discrimination et sans exclusive aucune".

"L'élaboration d'une Constitution consensuelle traduit la véritable volonté du peuple

exprimée haut et fort lors de l'élan populaire du 22 Février 2019 à travers lequel il a mis un terme aux erreurs et aux dépassements dangereux qui ont constitué une menace réelle sur l'entité et les institutions de l'Etat national et la cohésion nationale de notre société, pour exprimer, en même temps, sa détermination à établir un Etat de droit", a-t-il soutenu. M. Djerad a indiqué que cet amendement constitutionnel reposait sur "l'instauration des fondements d'un Etat démocratique et moderne reposant sur l'alternance au pouvoir, la justice et le strict respect des droits et libertés, un Etat dont ont rêvé nos glorieux chouchou et nos vaillants moudjahidines et pour lequel ils ont payé un lourd tribut". Par ailleurs, le Premier ministre a fait savoir que le choix de la date du 1er novembre pour l'organisation du référendum populaire constituait une "autre occasion pour réunir le peuple, toutes obédiences confondues, et dessiner de nouveaux contours pour son avenir", assurant que ce projet consacrait une "rupture avec les pratiques du passé tant par la méthode de son élaboration que par sa teneur".

"La volonté populaire va être concrétisée doublement à travers cette Constitution, soit lors de son élaboration et le jour du scrutin ce qui constitue une première dans l'histoire de l'élaboration des documents constitutionnels", a-t-il soutenu. A ce propos, il a affirmé que ce projet "répondra aux exigences de l'instauration d'un Etat moderne et aux revendications du Hirak populaire béni", mettant en avant "le souci du Président de la République à ce que la nouvelle version de la Constitution soit largement consen-

suelle lors de son élaboration en permettant aux différentes franges sociales et aux faiseurs d'opinion de la débattre pendant 4 mois en dépit des restrictions imposées par la crise sanitaire".

M. Djerad a également rappelé le processus d'élaboration de ce projet depuis l'accueil, par le Président Tebboune, du Comité d'experts qu'il a chargé de formuler des propositions pour l'amendement de la Constitution pour lesquelles il a tracé sept axes pour mener sa réflexion. Ces axes concernent "le renforcement des droits et libertés des citoyens", "la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption", "la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", "le renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement", "la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire", "la consolidation de l'égalité des citoyens devant la loi" et "la consécration constitutionnelle des mécanismes d'organisation des élections".

Après deux mois de travail par le comité, poursuit M. Djerad, le projet a été soumis à l'enrichissement en dépit des "circonstances exceptionnelles dictées par la propagation du coronavirus dans notre pays et de par le monde dont la prise de mesures préventives pour préserver la santé des citoyens".

Le Premier ministre a indiqué en outre que "toutes les franges de la société, politiques, académiciens et organisations de la société civile, ont contribué à l'opération d'enrichissement, c'est pourquoi il a été procédé à une deuxième élaboration du projet avant sa soumission au référendum populaire".

CLUSTER ÉNERGIE SOLAIRE

Une feuille de route pour accompagner le programme du gouvernement

Le président du Cluster Energie solaire, Boukhalfa Yaïci, a déclaré mercredi à Alger que son groupe disposait d'une feuille de route pour accompagner le programme du gouvernement relatif au développement des énergies renouvelables.

"Au niveau du Cluster, nous avons une feuille de route sur le plan industriel qui consiste à augmenter l'intégration nationale dans la fabrication des équipements de production des énergies renouvelables", a déclaré M. Yaïci sur les ondes de la radio nationale chaîne trois. A ce propos, il a fait savoir que l'intégration nationale dans ce domaine était inférieure à 10 % et que son Cluster souhaiterait la porter à 25% sur les trois prochaines années.

"Pour cela, nous travaillons avec des fabricants et des fournisseurs de verre, d'aluminium et de plastiques afin de produire des composants pour l'industrie du solaire", a-t-il affirmé.

Il a également indiqué que son entreprise travaillait depuis février avec les agriculteurs et les institutions agronomiques afin de permettre aux exploitations agricoles qui se trouvent loin du réseau électrique d'avoir un raccordement à l'énergie solaire.

"Nous travaillons ensemble pour que ces exploitations puissent bénéficier de ce raccordement", a-t-il affirmé en précisant qu'il y avait actuellement 46.000 exploitations non raccordées aux réseaux électriques, ce qui représente plus de 714.000 hectares.

"Les sites qu'on pourrait

électrifier par l'énergie solaire représentent ainsi plus de 55% en termes de superficie", a-t-il avancé. Evoquant la loi sur la transition énergétique, "qui fera l'objet de concertations avec l'ensemble des acteurs", il a souligné l'existence de "projets en souffrance et des actions urgentes à entreprendre à court terme".

Il a cité, à ce titre, les projets en souffrance à l'exemple du programme de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) pour la production de 150 Mgw.

"Sur ce volume prévu, il n'y a que 50mgw déjà réalisés alors que 100 mgw restent à réaliser. Nous appelons les autorités à les mettre en place avant la fin de l'année", a-t-il insisté. Pour faire avancer le secteur, M. Yaïci a souligné la nécessité pour le gouvernement de mettre en place un plan d'action sur des échéances déterminées en misant sur les petites entreprises et les universitaires. A ce propos, il a rappelé que toutes les grandes entreprises mondiales du secteur ont commencé par les PME et les compétences nationales installées à l'étranger.

Il a cité l'exemple de la Chine qui a fait appel à sa diaspora installée à la Sillicon Valley pour fonder des entreprises dans ce domaine "ce qui lui a



permis non seulement de développer l'utilisation des énergies alternatives au niveau local, mais aussi d'exporter ses services et ses produits.

Le premier responsable du Cluster énergie solaire a également préconisé la création d'activités liées aux ingénieries pour développer de nouveaux produits et de nouveaux modèles plus économiques. Concernant l'appel d'offres pour la réalisation des projets dans le domaine des énergies renouvelables, il a proposé la révision de tout ce qui concerne les marchés publics qui devrait se faire avec la concertation des acteurs du secteur. "Il faudrait tenir compte des appréciations et des remarques des partenaires dans l'élaboration des appels d'offres", a-t-il

commandé. Il a insisté par ailleurs sur l'impératif de rétablir les fonds des énergies renouvelables (alimenté essentiellement à hauteur de 1% de la redevance pétrolière) pour financer les infrastructures des projets solaires et photovoltaïques, en affirmant que "ce fonds, s'il avait été géré correctement, il aurait cumulé 2 milliards de dollars". Il a précisé en outre que le système bancaire algérien "n'était pas prêt pour le moment à financer le créneau des énergies renouvelables". Il a enfin souligné la nécessité d'un programme des énergies renouvelables pragmatique qui permette aux entreprises de réduire les coûts de production et de pratiquer des tarifs compétitifs.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS - INVESTISSEMENT

Boumzar : «pour une vision "renouvelée" basée sur l'investissement»

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a appelé, mardi, les équipementiers en télécommunications à accéder au marché national avec une vision "renouvelée", basée sur "des investissements qui vont au delà de la dimension commerciale, pour se focaliser sur des projets générateurs de richesse".

Le ministre qui intervenait lors d'une audience accordée à des représentants d'équipementiers télécom nationaux, à leur demande, a appelé ces derniers à accéder au marché national avec "une vision renouvelée basée sur des investissements qui vont au delà de la dimension commerciale, pour se focaliser sur des projets générateurs de richesse qui assurent un transfert des technologies et une formation continue des ressources humaines". Pour le ministre, il s'agit d'accompagner l'Algérie dans sa démarche visant à "diversifier son économie, augmenter sa compétitivité internationale et accélérer la transition numérique".

Le ministre a affirmé que grâce aux orientations et objectifs de la stratégie et du Plan d'action du Gouvernement et aux réformes qu'il prévoit, "l'Algérie jouit, désormais, d'un climat économique attractif et offre des opportunités importantes aux investisseurs à la faveur des nombreux avantages et facilités offerts par le cadre juridique, outre les capacités de croissance prometteuses tant dans les domaines des équipements et des réseaux que dans le contenu numérique".

Cette rencontre intervient en "consécration" des orientations des hautes autorités du pays, portant écoute et prise en charge des préoccupations des opérateurs



économiques, a rappelé M. Boumzar, soulignant que "l'Etat algérien veille, à travers ses instances habilitées, à arrêter de manière «ferme» les conditions d'une concurrence loyale, tout en restant neutre en vue de consacrer le principe d'égalité des chances et l'équité entre opérateurs".

Dans ce sillage, le ministre a fait part de la disponibilité de son département à faciliter l'activité des opérateurs et aplanir les difficultés, mettant en avant les efforts menés dans l'objectif "d'asseoir une approche de concertation et de coopération permanentes avec tous les partenaires du secteur, les encourager à émettre leurs propositions et libérer l'esprit d'initiative et de créativité afin de présenter des solutions techniques conformes aux aspirations et besoins de l'Algérie dans l'espace technologique".

"Première en son genre", la réunion

qui a regroupé tous les opérateurs et s'inscrit en droite ligne avec les instructions du Président de la République et le Plan d'action du Gouvernement en faveur de la relance économique", a-t-il déclaré à la presse en marge de cette rencontre de concertation.

Et d'ajouter "Si nous voulons hisser, aujourd'hui, le niveau de l'opérabilité des infrastructures algériennes et des prestations fournies à nos citoyens, il convient d'écouter les opérateurs et équipementiers", a-t-il ajouté, précisant que "l'Algérie accueillera favorablement toute technologie qui apportera une plus-value".

Les opérateurs sont appelés à investir davantage le marché pour créer de la richesse et de l'emploi au profit des ingénieurs algériens, en les accompagnant pour une meilleure maîtrise de ces technologies", a-t-il conclu.

COMMERCE

Rezig : "créer une base logistique pour l'exportation vers les pays africains voisins"

L'extension de la chaîne des structures de stockage constitue une base logistique pour la promotion du commerce extérieur et le troc vers les pays africains limitrophes, a affirmé mardi à Adrar le ministre du Commerce Kamel Rezig.

"Il appartient d'encourager l'investissement dans la création de structures de stockage dans les régions du Grand Sud", a indiqué le ministre lors de l'inspection d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 900 tonnes destiné à différents produits alimentaires. La stratégie du secteur du commerce focalise sur la réorganisation du marché intérieur par la régulation de la chaîne de distribution nationale, réalisable qu'avec une chaîne de structures de stockages et frigorifiques à travers le pays, a estimé M.Rezig, avant de révéler que son département s'emploie à l'élaboration d'un fichier national des moyens de stockage qui englobe plus de 1.000 sites déclarés offrant une capacité de stockage globale de plus de 1,5 million de M3.

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a souligné, de son côté, l'importance que revêt le facteur transport dans cette stratégie, dans le but d'accompagner le commerce de troc dans les wilayas du Sud, dont la réussite servira de plateforme pour la promotion de zones franches et le développement des exportations.

"La dernière conférence sur la relance économique recommande la promotion du troc en tant que segment du commerce extérieur ouvrant de larges perspectives économiques pour la relance économique", a-t-il tenu à rappeler.

Abondant dans le même sens, le ministre du Commerce a évoqué le lancement du registre de commerce spécial exportations, en réponse à la demande des opérateurs économiques, ajoutant que le secteur opérait sur le principe de la spécialisation en matière de produits importés, au moment où l'exportation de divers produits pourra se faire avec un seul registre de commerce.

M. Rezig a inspecté la laiterie d'Adrar où il a appelé ses responsables à redoubler d'efforts pour satisfaire la demande en lait pasteurisé à travers les 28 communes de la wilaya, avant d'ajouter que son département "est prêt à prendre en charge les coûts de transport par le biais du fonds de pérennité de transports des marchandises dans le Sud du pays."

Lors de la visite du laboratoire de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, le ministre a fait part de l'élaboration d'une carte nationale concernant ce type de structures, prévoyant la création de 16 laboratoires régionaux, dont un à Adrar.

Ces structures, qui seront aux normes internationales, seront chargées des missions de contrôle et d'homologation des produits, et seront consolidées par dix (10) autres laboratoires mobiles à déployer à travers les zones d'importation et d'exportation, pour renforcer la chaîne des laboratoires publics et privés du pays, a-t-il expliqué. Kamel Rezig, cette démarche s'assigne comme objectifs la promotion du produit national et son homologation par un code-à-barre garantissant sa qualité, dans le cadre des efforts du secteur portant contrôle des produits importés, dont le pays d'origine est confirmé.

Le ministre du Commerce a mis en avant, en outre, l'importance de la formation et du perfectionnement des performances des personnels des laboratoires de qualité pour être au diapason de la stratégie du secteur portant promotion du produit national et le respect des normes de qualité internationales. Lors de sa rencontre avec les opérateurs de troc, au terme de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya, la délégation ministérielle a mis en exergue les perspectives économiques de cette activité commerciale, avec l'amendement des lois la régissant et l'élargissement à 14 articles de la liste des produits exportables. Le renforcement de la coordination avec les différents instances et services concernés par le troc, notamment à la lumière des mesures prises par le ministère du commerce, dont la création d'un registre de commerce de troc à délivrer dès la semaine prochaine, a également été souligné par le ministre.

La rencontre a été l'occasion pour la délégation ministérielle de prendre connaissance des contraintes rencontrées par les opérateurs de troc.

TISSEMSILT

Vers la relance du projet de réalisation de 200 logements de location-vente à Theniat El-Had

Le projet de réalisation de 200 logements de la formule location-vente, dans le cadre du programme AADL 2, de Theniat El-Had (Tissemsilt) sera, prochainement, relancé, a annoncé le wali, Abbès Badaoui.

Lors d'une rencontre avec la presse tenue lundi soir, le wali a indiqué que "ce projet, qui a connu un grand retard dans la réalisation, sera relancé prochainement, suite aux préoccupations des souscripteurs du programme AADL2 de la ville de Theniat El-Had", assurant que "tous les projets de logements connaissant un retard, au niveau de la wilaya, seront relancés". D'autre part, le wali a indiqué que "l'affichage des listes préliminaires des bénéficiaires de logements publics localisés de la wilaya n'est pas possible, pour le moment, en raison de la situation sanitaire que le pays traverse". Il a assuré les demandeurs de logements sociaux de la région



qu'en cas d'amélioration de la situation sanitaire, il sera procédé, immédiatement, à l'affichage des listes des bénéficiaires de cette formule de logements. M. Badaoui a souligné qu'il veillera à ce que

l'opération de vérification des listes nominatives préliminaires des bénéficiaires de logements publics localisés de la wilaya soit déroulée dans la transparence". D'autre part, le même responsable a indiqué

que "tous les projets de développement destinés aux zones d'ombre de la wilaya, lancés auparavant, seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours". Les autorités de la wilaya œuvreront à concrétiser les projets de développement dans les zones d'ombre, selon les priorités et les besoins des citoyens de ces groupements, dont le désenclavement, le raccordement aux réseaux d'eau potable et l'assainissement". Le wali a également souligné que les visites de terrain aux zones d'ombre seront multipliées dans le but de prendre en charge les préoccupations de développement locales des habitants.

BATNA

Arrêt technique de la station de traitement des eaux du barrage Koudiat Lamdouar (ADE)

L'exploitation de la station de traitement des eaux du barrage Koudiat Lamdaouar (dans la commune de Timgad) et l'alimentation en eau potable ont été interrompues en raison de la turbidité constatée dans cet ouvrage hydraulique après les récentes intempéries dans la wilaya de Batna, a-t-on indiqué mardi à l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Le chargé de communication de l'ADE-Batna, Abdelkrim Zaim, a précisé à l'APS que l'arrêt technique de la station de traitement est dû à l'important taux

de turbidité des eaux du barrage provoqué par les fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur la wilaya dans la nuit de lundi à mardi. "Il est attendu que cette turbidité baisse pour atteindre le niveau admissible permettant de reprendre le traitement des eaux et l'approvisionnement des citoyens en eau potable dans les meilleurs délais", a expliqué la même source, ajoutant que les citoyens ont été informés de cette panne via la page officielle de l'unité ADE-Batna. L'arrêt de la station de traitement

des eaux du barrage de Koudiat Lamdaouar depuis mardi matin à six heures a provoqué une perturbation dans l'alimentation en eau potable des populations à travers les villes desservies depuis cet ouvrage hydrique, Batna, Tazoult, Ichemoul, Arris, Ain Touta, Barika, Chemora et Ain Yagout. Il est à signaler que la quantité d'eau produite quotidiennement au niveau du barrage Koudiat Lamdaouar est estimée à 70 000 m³, selon l'unité l'Algérienne des eaux de Batna.

CHLEF

Plus de 22 équipes mobilisées pour le nettoyage des regards et réseaux d'assainissement

Quelque 22 équipes d'intervention ont été mobilisées par les services de l'Office national de l'assainissement (ONA) de Chlef pour le nettoyage des regards et des conduites d'assainissement, en prévision des intempéries et des pluies automnales, a-t-on appris, mardi, auprès des responsables de cette structure. "Il s'agit de la mobilisation de 20 équipes d'intervention et de deux équipes hydromécanique, à travers 29 communes de la wilaya, dans le cadre du programme de prévention visant le curage des

égouts et avaloirs", a indiqué, à l'APS, le directeur de l'unité (ONA) de Chlef, Mohamed Louani. A l'opposé des autres communes, les opérations de curage des avaloirs de celle de Chlef, se font en nuitée, à cause de la diminution du trafic routier, à raison de trois opérations/semaine, a-t-il ajouté, avec un recensement de tous les points noirs enregistrant des obstructions à cause du rejet anarchique des ordures, a-t-il précisé.

Le responsable a fait part, à cet effet, de près de 620 inter-

ventions préventives réalisées, depuis le mois d'août écoulé à ce jour, ayant permis, selon lui, le nettoyage de 1.420 collecteurs, 720 avaloirs, et un réseau de 21 km de canalisations d'assainissement, avec pour résultat, plus de 135 M³ de déchet enlevés.

M. Mohamed Louani a lancé, à l'occasion, un appel aux citoyens et commerçants en vue d'éviter le rejet anarchique des déchets, à "l'origine de l'obstruction des regards", a-t-il exploré, signalant l'organisation de nombreuses campagnes de

sensibilisation dans ce sens, car le "citoyen demeure un acteur et un partenaire essentiel dans cette opération", a-t-il assuré.

A noter que l'unité ONA de Chlef gère les réseaux d'assainissement de 29 communes de la wilaya, dans l'attente d'un accord pour la prise en charge "prochaine" des réseaux de cinq autres communes, a fait savoir la même source. La wilaya compte une station principale d'épuration des eaux usées à la cité Bensouna, en plus de neuf stations de relevage.

M'SILA

Reprise "prochainement" des travaux du projet de dédoublement de la route nationale 60

Le chantier du projet portant dédoublement de la route nationale (RN) 60 reliant la ville de M'sila et Hammam Delâa, à l'arrêt depuis plus d'une année, sera "prochainement" relancé, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Le redémarrage de ce chantier, à l'arrêt pour "insuffisance des crédits alloués pour sa concrétisation" et les répercussions sur la situation pandémique que vit la wilaya de M'sila depuis l'apparition de Covid-19, vient suite à une orientation du nouveau chef de l'exécutif local, Abdelkader Djellaoui, a précisé la même source, détaillant que le dédoublement concerne plus de 30 km de la RN 60, traversant la capitale du Hodna.

La réalisation de l'évitement de la ville de Hammam Delâa est inclut dans le mar-



ché de ce projet a-t-on encore détaillé ajoutant que ce projet contribuera, après réception, à réduire le nombre d'accidents mortels enregistré fréquemment sur cette axe routier et assurer une meilleure sécurité aux usagers de cette route tout en améliorant la qualité de service.

Le dédoublement de la RN 60, qui connaît un trafic routier dense avec un transit de plus de 18.000 véhicules par jour sur cet axe, constitue une "priorité" du point de vue sécurité routière dans la wilaya de M'sila, considérée comme véritable carrefour pour aller vers Bordj Bou Arreridj et Bouira en passant par la localité de Sidi Aïssa, a-t-on expliqué, rappelant qu'une enveloppe financière de près de trois (3) milliards de dinars a été allouée pour la réalisation de ce projet.

APS

MOSTAGANEM

Plus de 240 autorisations de forage de puits agricoles accordées

Les services de la wilaya de Mostaganem ont accordé, ces deux dernières années, plus de 240 autorisations de forage pour la recherche d'eaux souterraines et de puits destinés à l'irrigation agricole et à l'élevage, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale des ressources en eau. L'année écoulée, les services de la wilaya ont accordé 219 autorisations de forage de puits, dont 204 autorisations pour l'irrigation agricole et 29 autres similaires, depuis le début de cette année (8 mois), en attendant l'accord pour 150 autres demandes répondant aux conditions juridiques en vigueur, a précisé la même source.

Ces procédures exceptionnelles, ajoute la même source, ont pour objectif la préservation des arbres fruitiers et le soutien de quelques secteurs agricoles, concernant les producteurs d'agrumes, de grenades et d'olives, ainsi que des fermes d'élevage d'ovins et de volailles.

La Direction des ressources en eau compte réaliser le périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem, qui portera les superficies irriguées de la wilaya de 45.000 à 60.000 hectares à la fin du projet qui participera à alléger la pression sur les eaux souterraines qui ont été touchées, les années passées, en raison de la baisse de la pluviométrie, importante pour l'arrosage des plantations. La première tranche du périmètre irrigué de la plaine de Mostaganem permettra d'irriguer 6.000 ha de terres agricoles sur 15.300 ha programmés dans le cadre de ce projet dont le coût est estimé à près de 7,5 millions DA. La même Direction a mis en place un plan d'urgence pour la préservation du niveau des eaux souterraines (55 millions de mètres cubes), à travers la rationalisation de la consommation des eaux de puits et la diversification des sources et des ressources hydriques. Le plan comprend également les barrages (Kramis, Cheliff et Kerrada) et les eaux issues des stations de désalinisation (station de Sonectar), ainsi que les eaux traitées destinées à l'irrigation, selon la même source. La superficie des terres agricoles irriguées par les eaux souterraines dans la wilaya de Mostaganem s'élève à plus de 37.000 ha dans les différentes zones. Cette surface a besoin, annuellement, de plus de 155 millions de mètres cubes d'eaux, a-t-on indiqué.

ÉCOLE DES CADETS DE LA NATION

Plus de 360 candidats au concours d'accès à Laghouat

Au moins 368 candidats se sont présentés au concours d'accès à l'École des cadets de la Nation de Laghouat concernant le cycle d'enseignement moyen, a-t-on appris mardi du chargé de la communication de l'institution, le capitaine Ahmed Belkadi. Le concours qui a débuté le 6 septembre pour se poursuivre jusqu'au 9 du même mois concerne les élèves de fin de cycle primaire devant passer au cycle moyen et ayant obtenu une moyenne de 9,5 et plus sur 10. Ils doivent subir des tests d'évaluation physique supervisés par des cadres du service des sports militaires, et une expertise psychotechnique supervisée par des cadres du service de la santé militaire, a précisé le capitaine Belkadi. Des mesures de prévention sanitaires ont été prises lors de ce concours, notamment le respect de la distanciation physique, le port obligatoire de la bavette, l'utilisation de gel hydro-alcoolique à l'entrée, à la sortie et à la fin de chaque épreuve, a ajouté le chargé de la communication de l'École des cadets de la Nation de Laghouat.

SONATRACH

Signature de contrats pour 67 mds DA avec des entreprises locales

Des contrats d'un montant global de 67 milliards de dinars ont été signés mardi à Alger par la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, avec ses filiales ainsi que d'autres entreprises algériennes dans le cadre du développement de champs gaziers et pétroliers à l'ouest du pays.

Ainsi, lors de la cérémonie de signature, présidée par le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar, le Groupe public a confié à six (06) entreprises algériennes à savoir, ENGCB, SARPLI, ENGT, ENAC, KANAGHAZ et COSIDER Canalisations, la construction des réseaux de collecte et des lignes d'expéditions du projet de développement des champs gaziers du Sud-Ouest du pays et qui totalisent une longueur de plus de 700 km.

"Vu l'importance de ce projet, nous l'avons divisé en plusieurs projets pour permettre un gain de temps. L'autre objectif est d'assurer un plan de charge au profit des filiales de Sonatrach et des entreprises algériennes surtout après le contexte suscité par la crise sanitaire", a fait savoir M. Hakkar lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie.

Il a ainsi indiqué, qu'une fois réceptionné, ce projet permettra d'assurer un apport de production de gaz estimé à 11 millions m³/jour à l'horizon 2022.

Dans le même contexte, Sonatrach a signé avec le Groupement SARPLI/SAFIR un contrat relatif au développement des champs pétroliers Ouest de TOUAT-Phase 2. "Ce projet permettra d'alimenter la raffinerie d'Adrar à raison de 6.000 barils/j de pétrole brut d'ici 2022", a expliqué le P-dg de Sonatrach.

Un autre contrat a été signé avec COSIDER Canalisations relatif à la mise en conformité des systèmes de détection/extinction et des réseaux anti-incendie des installations de transport de RTO "Zone d'Arzew". De plus, un contrat a été signé entre le Groupe Sonatrach et l'entreprise ENAC, concernant la fourniture, installation et mise en service de nouveaux systèmes de protection cathodique pour la nappe de canalisations (Hassi R'Mel - Arzew) de la région transport ouest "RTO".

"Ces projets entrent dans le cadre des orientations du président de la République afin de développer et de soutenir les entreprises nationales en leur accordant la priorité dans les projets", a-t-il souligné ajoutant qu'il s'agit également de réduire le transfert de devises vers l'étranger. Selon M. Hakkar, ces projets pourront générer près de 3.000 postes d'emplois et soutiendront les capacités nationales de production de gaz.

A noter que la conclusion de ces contrats intervient, selon les responsables du Groupe national, dans le cadre de la volonté de Sonatrach visant promouvoir le contenu local dans le développement de ses activités.

INDUSTRIE - EXPORTATIONS
L'ENIEM projette d'exporter ses produits vers les pays du Sahel

L'entreprise Nationale des Industries Electroménagers (ENIEM) sise à Tizi Ouzou, projette d'exporter ses produits dans les pays du Sahel, a indiqué le directeur de la commercialisation et de communication de cette entreprise publique, Mourad Dhobiane.

M. Dhobiane a indiqué lundi en marge de l'inauguration d'un point de vente de l'ENIEM au centre-ville de Tissemsilt que l'entreprise "a des projets dans le futur pour l'exportation de ses produits dans les pays du Sahel, particulièrement ceux de la rive sud (Niger, Mali et Mauritanie)". D'autre part, le même responsable a indiqué que l'ENIEM a ouvert, jusqu'à présent, 17 points de vente dans les pays et compte ouvrir, d'ici la fin de l'année, 10 autres points de vente dans différentes wilayas du pays, soulignant que "l'objectif que l'entreprise a tracé est d'élargir son réseau commercial, l'année prochaine, à travers l'ouverture de 50 points de vente dans toutes les wilayas du pays, ce qui permettra aux citoyens de bénéficier de ses produits".

M. Dhobiane a affirmé que l'entreprise a tracé un programme riche et a entamé son exécution, d'epts plusieurs mois, et comprend plusieurs axes stratégiques dont le développement du réseau commercial au niveau national, avec l'objectif de se rapprocher de plus en plus du consommateur.

L'entreprise vise également à reprendre sa place de leader dans l'industrie de l'électroménager du pays, en plus du développement de la communication de l'entreprise et de ses produits, à travers la fabrication d'appareils de grande qualité à consommation d'énergie raisonnable, a-t-il dit.

ENERGIE

Attar souligne l'impératif d'accélérer le renouvellement du système électrique

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a souligné mardi à Alger l'urgence d'accélérer le renouvellement du système électrique et de sa modernisation.

Lors d'une visite de travail effectuée à la société Opérateur Système électrique (OS), filiale du groupe Sonelgaz, situé au Gué de Constantine, pour s'enquérir de son fonctionnement et de ses missions, M. Attar a insisté, particulièrement, sur l'urgence de moderniser et d'accélérer le renouvellement du système d'une part et de s'adapter à une transformation rapide du modèle de consommation énergétique qui va être basé, non seulement de plus en plus, sur des sources d'énergie renouvelables mais aussi des technologies qui évoluent très rapidement.

Accompagné de messieurs Chems Eddine Chitour, ministre de la Transition Énergétique, et Chahar Boulakhras, Président Directeur Général du Groupe Sonelgaz, le ministre a écouté à cette occasion, un exposé sur les principales missions de l'Opérateur Système et de sa position hautement stratégique dans le secteur de l'électricité qui consiste, conformément à la loi, à la gestion et à la coordination



du système électrique national (production et transport) et à la gestion des échanges internationaux des flux électriques. L'opérateur système veille, en particulier, à l'équilibre permanent entre la consommation et la production, à la sécurité, à la fiabilité et à l'efficacité de l'alimentation électrique. En relation avec la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG), la prévision à court et moyen terme de la demande d'électricité et sa satisfaction, ainsi que la gestion de la réserve du parc de production de l'électricité

font partie aussi de ses missions. Créé le 02 janvier 2006, l'Opérateur dispose de 06 Centres de Conduite : Un Centre National et cinq régionaux et ce pour mieux assurer ses missions.

L'élément clé pour les Centres de Conduite est le Système de Conduite.

Compte tenu de son importance et afin de l'adapter aux nouvelles exigences notamment celles liées à la gestion des sources de production renouvelables, l'Opérateur Système a pris la décision de procéder au remplacement du système de

conduite actuel par un système de nouvelle génération technologique. Les travaux de ce renouvellement du système de conduite ont débuté réellement avec l'élaboration du "Schéma Directeur télé-conduite du système production-transport du réseau électrique Algérien 2012-2030".

M. Attar a visité, ensuite, les Centres de dispatching national et régional qui assurent la gestion du réseau de transport national et de la région du Centre en coordination avec les gestionnaires de réseaux de transport (GRTE), de la distribution et les clients haute tension.

Le système électrique est composé de réseaux 400 KV, 220 KV et 60 KV et les différentes centrales de production électrique réparties sur le territoire national avec leurs différentes technologies. Au terme de sa visite, le ministre a rendu hommage aux travailleurs du groupe Sonelgaz, pour les efforts consentis au cours de la période très difficile avec le Covid-19, pour assurer une alimentation régulière, et de qualité en électricité.

INVESTISSEMENT - INNOVATION

La CAPC lance le programme "Innovate Algeria" pour soutenir les startups

La confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a lancé mardi un programme de soutien des projets innovants, s'appuyant sur la connaissance appliquée et la créativité, baptisé "Innovate Algeria".

"Innovate Algérie est un programme catalyseur de l'économie fondée sur la connaissance.

Il vise le développement des projets entrepreneuriaux qui s'appuient sur la connaissance appliquée, le développement créatif et l'autonomie dans la conception et l'engineering de nouveaux produits et services", a déclaré à l'APS le président de la commission Startups à la CAPC, M. Bezzitouni Chams-Eddine.

Il se prononçait en marge d'une cérémonie consacrée à la remise des prix aux vingt lauréats du concours HackAlgeria #PostCovid19, lancé en mai dernier par le même patronat. Cette nouvelle initiative de la confédération patronale offre aux porteurs de projets innovants un accompagnement allant de la formation aux opportunités de levées de fonds et d'internationalisation en passant par le

conseil stratégique et le développement d'affaires, a-t-il ajouté. "A travers ce programme, des investisseurs rel évant de CAPC, mais aussi tous les investisseurs intéressés, vont se lancer dans le capital-risque pour encourager les startups, qui sont des sociétés généralement peu éligibles aux crédits bancaires", a relevé M. Bezzitouni. L'objectif ultime étant de "former une nouvelle génération d'entrepreneurs innovants, compétitifs et disruptifs", a-t-il soutenu, en précisant que cette initiative est parrainée par le Pr.

Kamel Youcef Toumi, professeur de génie mécanique, Co-Directeur du Centre des systèmes d'ingénierie complexes KACST/ MIT (Japon-USA) et Directeur du Laboratoire de recherche en mécatronique Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a précisé, à cette occasion que le programme «Innovate Algeria» a inscrit, comme première action, l'accompagnement des lauréats de HackAlgeria. Ces lauréats pourront, grâce à cette initiative, promouvoir leurs projets à l'occa-

sion d'importants rendez-vous dédiés à l'innovation comme l'Emerging-Valley, en décembre 2020 et le VivaTech au courant de l'année 2021, mais aussi au MIT.

Ces lauréats entameront, début octobre, le programme "Innovate Algeria", qui va les accompagner, jusqu'à la fin avril prochain, dans la concrétisation de leurs projets, après la fin des opérations de levées de fonds, qui doivent être entamées en mai 2021.

A rappeler que le HackAlgeria #PostCovid19 avait permis la réception de 350 idées réparties sur 1500 participants à travers plus de 48 wilayas du pays, avec une participation record des étudiants, à plus de 50%, et de femmes, à plus de 30%.

171 projets étaient en compétition: 63 projets dans la Santé, 47 projets autour de la Société, 30 projets pour l'économie, 19 dans la gouvernance et enfin 12 projets dans la Finance FinTech. A l'issue de ce marathon technologique, qui s'est déroulé complètement en ligne, via la plateforme HACKALGERIA, le jury a sélectionné les 20 lauréats du concours.

DJELFA

Production de plus de 76.000 qx de pomme de terre saisonnière

La wilaya de Djelfa a réalisé une production de plus de 76.000 qx de pomme de terre saisonnière, au titre de la présente campagne, qui se poursuit actuellement à travers différentes zones de culture de ce tubercule, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

"La wilaya a réalisé, à ce jour, une production de 76.030 qx de pomme de terre saisonnière, sur une surface

de 2.324 ha", a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Ali Ben Djoudi.

Selon les prévisions de la DSA, la production de pomme de terre saisonnière de la wilaya, pour cette campagne, devrait dépasser le seuil de 87.000 qx, sur une superficie ciblée de 3.505 ha, est-il signalé.

Cette production en hausse (notamment en terme de superficie cultivée) est notamment concentrée dans

les régions agricoles d'El Birine, Had Sahahi, Tadmit, et El Maalba, où les "agriculteurs ont acquis un important savoir faire dans la filière, leur ayant permis d'atteindre un rendement de plus de 320,7 qx /ha, pour certains", s'est félicité le même responsable.

Il a fait part, en outre, du lancement dernièrement de la campagne de culture d'une pomme de terre d'arrière saison, sur une superficie ciblée de près de 1.700 ha.

L'opération devant se terminer à la fin du mois en cours, devrait permettre de renforcer les marchés avec une production de près de 47.600 qx de pomme de terre, a-t-il souligné.

A ce jour, une surface de 380 ha a déjà été cultivée en pomme de terre d'arrière saison par les agriculteurs locaux, qui s'attendent à un rendement de près de 280 qx/ha.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 40 dollars au lendemain d'une chute sévère

Les prix du pétrole se reprenaient un peu mercredi en cours d'échanges européens, au lendemain d'une chute sévère alimentée par les craintes d'un surplus d'or noir.

Mercredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 40,31 dollars à Londres, en hausse de 1,33% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre gagnait 1,74% à 37,40 dollars.

Les gains de ce début de séance sont "une rectification après la chute massive que le marché a subie" mardi, sans pour autant l'effacer complètement, a expliqué Paola Rodriguez-Masiu, analyste. La veille, les deux barils ont perdu respectivement 6,3% et 7,6% et sont tombés à des niveaux plus vus en plus de deux mois.

Cette chute a été provoquée "par un ralentissement de la reprise de la demande et la possibilité d'une offre



excédentaire", a souligné Richard Hunter, analyste.

Selon lui, le ralentissement des importations chinoises, qui avaient rebondi ces derniers mois, et la fin de la saison estivale aux

Etats-Unis (où les déplacements et donc la demande d'or noir augmentent fortement), ont fait office de déclencheur.

Plusieurs analystes ont également souligné la per-

sistance de la pandémie de Covid-19, comme facteur de baisse. Entre une activité économique déprimée dans de nombreux pays et des cas de Covid-19 qui repartent à la hausse et se traduisent par la mise en place de nouvelles restrictions aux déplacements, la consommation d'or noir reste en effet loin de ses niveaux d'avant la pandémie.

Pour l'anamyste, Eugen Weinberg, la chute du pétrole est aussi à mettre sur le compte d'une "aversion au risque" générale, qui a également bousculé les marchés actions.

Mardi, à Wall Street, l'indice vedette, le Dow Jones Industrial Average, a cédé 2,25% et le Nasdaq, à forte coloration technologique, a chuté de 4,11%.

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement s'oppose à un projet de nouvelle mine de charbon



Le gouvernement britannique a rejeté le projet d'une nouvelle mine de charbon à ciel ouvert à Highthorn (nord-est de l'Angleterre), estimant qu'il aurait été nuisible à l'environnement, ce qui a réjoui les mouvements écologistes.

Le ministre en charge des collectivités territoriales Robert Jenrick a annoncé dans une déclaration écrite publiée mardi soir s'opposer à la demande du groupe minier Banks Group, l'estimant "pas acceptable du point de vue de l'environnement". Cette mine se situe non loin de la baie de Druridge dans le comté de Northumberland.

La décision du gouvernement était très attendue et enterne l'un des rares projets de nouvelles mines à ciel ouvert, au moment où le pays s'est donné pour objectif de sortir du charbon, du moins pour celui qui sert à produire de l'énergie.

Le projet de Highthorn avait déjà été rejeté une première fois il y a deux ans par Sajid Javid, alors ministre des collectivités territoriales, mais Banks Group avait par la suite pu faire réexaminer le dossier par le gouvernement.

Les autorités locales avaient approuvé le projet mais les défenseurs de l'environnement avaient mis en cause ses conséquences pour le tourisme et la faune et la flore. "Nous sommes extrêmement déçus", a déclaré Gavin Styles, directeur général de Banks Mining. "Au moment où notre pays connaît une crise économique sans précédent, cette décision est avant tout favorable aux mineurs russes qui seront ravis de répondre au besoin en charbon de l'industrie britannique tout en augmentant les émissions de gaz à effet de serre", a-t-il complété, anticipant un surcroît d'importations.

Le groupe minier explique être en train d'analyser dans le détail la décision avant de prendre la sienne sur un éventuel recours en appel.

Il a six semaines pour le faire. Les organisations environnementales ont unanimement salué la décision du gouvernement.

"Le Royaume-Uni a finalement joint l'acte à la parole (...) La décision du gouvernement est la seule qui soit bénéfique aux populations et écosystèmes au niveau local, national et international", selon Anne Harris de Coal Action Network.

Pour Tony Bosworth, des Amis de la Terre, "les mines de charbon doivent rejoindre les livres d'histoire si nous voulons éviter une catastrophe climatique". En août, la mine de Bradley, l'une des toutes dernières du Royaume-Uni et qui était exploitée par Banks Group, a fermé, ne laissant en Angleterre que quelques sites de moindre envergure, en particulier des mines souterraines.

Face à l'urgence climatique, le Royaume-Uni a décidé l'arrêt définitif du charbon destiné à produire de l'électricité à horizon 2025, et les centrales utilisant cette ressource s'y comptent désormais sur les doigts d'une main.

BOURSE

Les Bourses asiatiques en recul

Les principales Bourses d'Asie ont souffert mercredi, le moral des investisseurs ayant été sapé par une nouvelle déroute de Wall Street la veille et les déboires d'un vaccin contre le coronavirus.

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 1,04% à 23.032,54 points, tandis que l'indice élargi Topix a perdu 0,96% à 1.605,40 points.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng a reculé de 0,63% à 24.468,93 points.

Les pertes ont été plus sévères en Chine continentale, l'indice composite de Shanghai ayant trébuché de 1,86% à 3.254,63 points et celui de Shenzhen de

3,22% à 2.475,77 points. Wall Street a enregistré mardi sa troisième séance de baisse d'affilée, une nouvelle fois minée par la chute de ses grandes valeurs technologiques notamment.

"Le marché sera sous pression pour se corriger à la baisse pendant un moment, mais la tendance générale" de l'importance croissante des nouvelles technologies "ne va pas changer", a commenté Hiroshi Matsumoto, responsable japonais de Pictet Asset Management, cité par l'agence Bloomberg.

Valeur refuge des investisseurs en cas de gros temps sur les marchés, le yen s'appréciait mercredi face au dol-

lar, un mouvement de change néfaste pour les valeurs exportatrices japonaises.

Et pour ne rien arranger, le groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca a annoncé une "pause" des essais cliniques mondiaux sur son vaccin expérimental prometteur contre le coronavirus, après l'apparition d'une maladie inexpliquée chez un participant de ces essais.

"Cette nouvelle a aussi plombé l'ambiance" à Tokyo, alors que le Japon compte notamment sur des vaccins pour être en mesure d'accueillir l'an prochain les Jeux olympiques, a déclaré l'analyste Eiji Kinouchi.

ALLEMAGNE

Automobile: les constructeurs allemands limitent leur perte au 2^e trimestre

Grâce à leur présence en Chine, les constructeurs automobiles allemands ont moins souffert au 2^e trimestre de la crise du coronavirus, qui a fait chuter de

41% les ventes automobiles des plus grands groupes mondiaux, selon une étude du cabinet EY publiée mercredi. Parmi les 17 plus grands groupes auto du monde, Volkswagen, BMW et Daimler ont vu leur chiffre d'affaires reculer de 32% contre 50%, 49% et 45% pour la concurrence américaine, française et japonaise respectivement. La propagation du Covid-19 a entraîné au printemps en Europe la fermeture des points de vente et des interruptions de production dans les usines.

Le marché chinois, qui a rouvert plus tôt après le confinement en début d'année, est ainsi "devenu le pilier le plus important pour la branche automobile", note le cabinet de conseil.

Les constructeurs allemands ont alors réalisé la moitié de leurs ventes en Chine, où le marché a progressé de 2% sur un an d'avril à juin. Les constructeurs français, qui "n'y sont que très peu présents", n'ont

en conséquence pas pu compenser l'effondrement du marché européen.

Côté résultat opérationnel, les 17 groupes affichent ensemble une perte de 10,8 milliards d'euros.

Seuls six ont fini le trimestre dans le vert et seul Tesla a vu son bénéfice progresser.

"Il n'y a jamais eu un tel effondrement du chiffre d'affaires, du bénéfice et du nombre de véhicules vendus", qui a, lui, reculé de 39%, commente Constantin Gall, expert du secteur de l'industrie automobile.

Les ventes devraient atteindre le niveau d'avant la pandémie au plus tôt en 2022, alors que les investissements massifs dans la mobilité électrique et connectée continuent de peser sur les marges.

"La consolidation s'accélère et tous les constructeurs, et a fortiori tous les équipementiers, ne vont pas survivre à cette crise", note M. Gall.

Nombre d'entre eux ont d'ores et déjà annoncé des milliers de suppressions d'emplois et certaines fermetures d'usines pour faire des économies. Le gouver-

nement allemand et les principaux représentants du secteur dans le pays ont d'ailleurs décidé mardi soir d'étudier les options pour la création d'un fonds privé destiné à soutenir des équipementiers en difficulté en raison de la pandémie et de la transformation vers l'électrique. L'étude de EY porte, en plus des groupes allemands et français, sur

Honda, Mazda, Mitsubishi, Nissan, Suzuki, Toyota, Fiat Chrysler (FCA), Ford, General Motors, Tesla, Hyundai et Kia.

Au 2^e trimestre, Volkswagen a remporté la première place en terme de chiffre d'affaires devant Toyota, qui dépasse son concurrent en nombre de voitures vendues entre avril et juin.

MARCHÉS DE CHANGES

La livre au plus bas depuis fin juin face à l'euro et au dollar

La livre sterling poursuivait son déclin mercredi, après deux jours de forte baisse, et tandis que les négociations entre les Britanniques et les Européens sur leurs relations post-Brexit sont toujours dans l'impasse.

Mercredi matin, la livre perdait 0,23% face au billet vert, à 1,2952 dollar, deux heures après être tombée à 1,2919 dollar, un plus bas en six semaines. Face à la devise européenne, elle perdait 0,4%, à 90,85 pence pour un euro. Vers 07h00 GMT, elle est tombée à 91,07 pence pour un euro, un niveau plus vu depuis fin juin également. "La livre attend nerveusement la divulgation du texte de Boris Johnson sur le marché intérieur qui viole le droit international", a commenté Connor Campbell, analyste, tandis que la huitième session de négociations la relation post-Brexit, ouverte mardi, doit durer jusqu'à jeudi. La volonté britannique de réviser certaines parties de l'accord encadrant la sortie de l'UE fin janvier dernier, révélée lundi par le Financial Times, a surpris les Européens. Remontés, ils ont rappelé à Londres ses obli-

gations et mis en garde sur un coup porté à la "confiance". "Les investisseurs voient émerger un plus grand risque de (Brexit) sans accord", a expliqué Neil Wilson, analyste. Une telle conclusion signifierait que les transactions commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union européenne seraient régies par les règles de l'OMC à l'issue de la période de transition qui s'achève fin décembre. Cela signifierait des droits de douanes sur de nombreux produits, potentiellement très coûteux pour de nombreux secteurs, comme s'en inquiète nombre de représentants sectoriels et des milieux d'affaires. "Jusqu'ici, plusieurs investisseurs et experts britanniques pensait que Boris Johnson était juste en train de bluffer et qu'un compromis serait finalement trouvé", a expliqué Ulrich Leuchtmann, analyste. "Au vu du comportement du gouvernement de Boris Johnson, cette théorie n'est plus très crédible", a-t-il cependant jugé, tandis que la question semble diviser le marché.

INTEMPÉRIES

La Sûreté de wilaya d'Alger met sur pied un programme spécial de sécurité



Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont tracé un programme spécial de sécurité applicable au niveau des routes et quartiers en vue de décongestionner les axes ayant connu des embouteillages plus denses du fait des dernières intempéries sur la capitale, a indiqué la Sûreté de wilaya mardi dans un communiqué.

Les mêmes services "euvent, depuis le début des chutes de pluies, à assurer la fluidité de la circulation", en intensifiant les patrouilles motorisées au niveau des axes principaux et secondaires, et au moyen de scooters et motos à l'intérieur des zones urbaines et en périphérie.

Les éléments de la Police s'emploient à faire évacuer la bande prévue pour les cas d'urgences, et les unités opérationnelles interviennent instantanément dans les cas de véhicules en panne, a précisé la même source.

Les services de Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement signalent tout embouteillage résultant des avaloirs obstrués entravant ou bloquant carrément la circulation.

Par ailleurs, les différents services de sûreté de wilaya d'Alger ont intensifié leurs activités de sensibilisation au profit des conducteurs de véhicules, leur rappelant les recommandations relatives au respect du code de la route et aux précautions à observer en cas d'intempéries.

Les mêmes services rappellent le numéro vert 1548 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour recevoir tout signalement 24h/24h.

HABITAT

El-Oued : approbation de la création de quatre lotissements sociaux

Une opération de création de quatre lotissements sociaux, localisés au quartier Taksebt-ouest (chef-lieu de wilaya) et totalisant 770 parcelles, a été approuvée à El-Oued, a-t-on appris mercredi auprès des Services de la wilaya.

L'opération entre dans le cadre d'une série de mesures adoptées en commission technique, tenue récemment sous la présidence du wali, pour l'étude des dossiers de cession de foncier, bâti et non bâti, relevant des biens de l'Etat, et ayant donné lieu à la désignation d'assiettes foncières pour des programmes d'habitat.

La création de ces lotissements sociaux intervient dans le cadre de la concrétisation des programmes de l'Etat, prévus par la loi sur les lotissements sociaux visant à résoudre la crise de logement dans le Sud et les Haut-Plateaux, a affirmé le wali d'El-Oued, Abdelkader Ragaâ.

D'autres lotissements sociaux seront créés à travers les différentes communes de la wilaya, dans le but de diversifier les offres foncières destinées aux programmes d'habitat, a-t-il également assuré, avant de souligner la grande importance attachée par les services de la wilaya à la gestion "transparente" et "sérieuse" du dossier de l'habitat, en tant que principale préoccupation du citoyen.

S'agissant des agressions sur le foncier, qui entravent l'exécution des projets de développement structurants, notamment les programmes d'habitat, le wali a fait état du suivi, personnellement, de ce dossier pour mettre un terme à ce type de dépassements, en recourant aux voies légales, à travers les procédures sécuritaires et les poursuites judiciaires.

Au moins 131 sites de lotissements sociaux ont été retenus à travers 27 des 30 communes de la wilaya d'El-Oued, totalisant 21.924 parcelles de terrains à bâtir, dont plus de 9.000 ont été déjà attribués, et le reste en cours pour toucher le plus grand nombre de demandeurs sur cette formule d'habitat.

JUSTICE

Oran : l'ancien directeur de l'agence foncière de wilaya condamné à 7 ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel de la cité Djamel d'Oran a condamné mardi Mohamed Mebarki, ancien directeur de wilaya de l'agence foncière, à sept (7) ans de prison ferme et à verser cinq (5) millions de dinars de dommages et intérêts à l'agence foncière.

Pour sa part, l'ex-directrice de la conservation foncière de la commune d'Es-Sénia, co-accusée dans cette affaire, a écopé d'une peine de 2 années de prison ferme.

Le 26 août dernier, à l'issue du procès, renvoyé à quatre reprises en raison de l'absence de plusieurs témoins, le procureur de la République près le tribunal correctionnel d'Oran a requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre des deux accusés pour "dilatation du foncier", notamment "la vente de nombreux terrains au dinar symbolique", ainsi que la saisie de leurs biens.

Mohamed Mebarki avait été arrêté en août 2019, alors qu'il tentait de fuir clandestinement le pays par voie maritime.

Le principal inculpé ainsi que les autres mis en cause sont accusés de corruption et de dilatation du foncier dans la daïra de Bir El-Djir et dans la commune d'Es-Sénia, des lots cédés à des prix en-deçà de leur véritable valeur, voire au dinar symbolique à certains anciens responsables.

Une trentaine de hauts cadres et



d'ex-responsables à la wilaya d'Oran, ainsi que des hommes d'affaires ont été entendus par le juge d'instruction de la 9e chambre près le tribunal de la cité Djamel.

Cette affaire a éclaté suite à des informations portant sur les agissements illicites de l'ex-directeur de l'agence foncière, dénoncé par un des

employés, ce qui a conduit le parquet d'Oran à ouvrir une enquête.

Suite aux investigations, il a été déterminé, a-t-on indiqué, que les 15 lots de terrain vendus étaient destinés à la construction de projets d'utilité publique, ainsi que 12 autres lots se trouvant à Es-Sénia vendus aussi à des prix dérisoires.

BACCALAURÉAT - PRÉPARATIFS

Ouargla: des initiatives virtuelles pour soutenir les candidats dans leur préparation

Diverses initiatives et actions virtuelles de soutien aux candidats du Baccalauréat sont animées par des associations et établissements de la wilaya d'Ouargla.

Visant à apporter l'aide psychopédagogique aux candidats qui auront à examiner (session 2020) dans une conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du Covid-19, ces initiatives sont animées par des associations soucieuses d'une bonne préparation de candidats à cet examen ouvrant l'accès à l'enseignement supérieur. Le coach Sabah El-Leulmi, chargée de la préparation psychologique et cognitive vient de lancer, en coordination avec la Fédération nationale de coaching de développement de la mémoire, des vidéos, via You tube, de son initiative "Marathon de mémorisation de 99 informations", dédiée notamment à l'apprentissage des matières littéraires notamment, l'his-



toire, la géographie, la philosophie et les sciences religieuses. Une méthode qui permet aux futurs bacheliers de retenir, à la lumière d'une stratégie simple et fiable, plusieurs données cognitives par la conversion des informations en signes, symboles et dessins à apprendre plus facilement et rapidement, a-t-elle expliqué.

Selon Mme Leulmi, cette initiative virtuelle a été favorablement accueillie par des

lycéens et leurs parents, car, disent-ils, leur permettant de développer plus aisément leurs capacités cognitives.

L'association "Sanabil El-Khira" d'Ouargla s'est, de son côté, impliquée dans ces actions de préparation pédagogique des candidats au Bac, à travers l'animation en ligne, par des enseignants, de cours de soutien et de communication interactive pour échanger des questions afférentes aux

cours dispensés virtuellement. Soucieuse de la préparation psychologique des candidats à de pareils examens, l'association caritative locale "El-Basma" a lancé, elle aussi, une série de conférences et d'interventions de soutien psychologique sur Facebook, animées par des psychopédagogues chargés de prodiguer les méthodes à même de dissiper le trac et le stress chez les candidats et de présenter les voies facilitant l'organisation du temps de la révision et de réponse aux épreuves.

La responsable de l'association, Rayane Khangaoui, a indiqué que de pareilles actions de soutien visent à encourager les candidats et leur relever le moral en prévision des examens.

Toutes ces initiatives ont été largement saluées par les candidats et favorablement accueillies par les parents, car allant dans le sens de l'exploitation optimale du temps restant et la préparation de l'examen.

INTEMPÉRIES À JIJEL

Près de 100 interventions enregistrées par les services de la Protection civile

Les services de la Protection civile de Jijel ont effectué 96 interventions après les fortes pluies orageuses, qui ont localement dépassé les 54 mm, a indiqué la chargée de communication de ce corps constitué.

Les services opérationnels de la protection civile ont effectué à 96 interventions, dont 11 pour le pompage de l'eau et le curage des avaloirs

dans cinq communes de la wilaya, où 50 mm de pluie sont tombés en moins de 40 minutes, a précisé à l'APS la capitaine Ahlem Boumala.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour porter secours à un automobiliste resté bloqué dans son véhicule suite à la montée des eaux dans la rue Rouibeh Hocine au centre-ville

de Jijel, ainsi qu'à une personne aux besoins spécifiques, dont la maison située à la rue Ben Achour a été inondée par la pluie.

Par ailleurs, les pompiers ont déblayé de nombreux arbres arrachés par le vent et qui ont bloqué la circulation sur la RN43, a-t-on signalé.

GRÈCE - INCENDIE

Un camp de migrants de Lesbos ravagé par un incendie

Un énorme incendie a ravagé mercredi matin le plus grand camp de réfugiés de Grèce, qui abrite plus de 12.000 migrants sur l'île de Lesbos, ont indiqué les pompiers grecs.

Selon les pompiers, le camp a été presque entièrement détruit, précisant que pour l'instant "il n'y a pas de victimes, mais quelques blessés légers avec des problèmes respiratoires dus à la fumée".

Le président du syndicat des pompiers de Lesbos, Yorgos Ntinou, a indiqué que le camp "a brûlé à 99% et le feu continué".

Une opération de sauvetage d'envergure est en cours dans le camp de migrants de Moria, sur l'île de Lesbos.

D'après l'agence de presse grecque ANA, les feux auraient été déclenchés suite à la révolte de certains demandeurs d'asile



qui devaient être placés en isolement, ayant été testés positifs au coronavirus ou proches d'une personne détectée positive.

La semaine dernière, les autorités ont détecté un premier cas de coronavirus à Moria et ont mis le camp en quarantaine pour quinze jours.

Après la réalisation de 2.000 tests de dépistage, 35 personnes ont été détectées positives au Covid-19 à Moria.

Une réunion gouvernementale avec le Premier ministre et le chef de l'état-major, doit se tenir mercredi "pour examiner la situation à Moria et les mesures qui vont être prises".

L'UE se dit "prête à aider"

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a fait part mercredi de sa "profonde tristesse" face à l'incendie qui a ravagé le camp de réfugiés de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, ajoutant que l'UE se tenait "prête à aider".

"Nous nous tenons prêts à aider, avec les Etats membres.

Notre priorité est la sécurité de ceux qui se retrouvent sans abri", a-t-elle déclaré sur Twitter, précisant que le vice-président de la Commission, le Grec Margaritis Schinas, allait se rendre en Grèce "dès que possible".

Plus tôt dans la matinée, la commissaire européenne aux affaires intérieures Ylva Johansson avait annoncé que l'UE finançait le transfert et l'hébergement en Grèce continentale de quelque 400 enfants et

adolescents du camp de Moria.

Le ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas, dont le pays assure la présidence semestrielle de l'UE, a réclamé des pays de l'Union européenne qui ils prennent en charge des migrants.

Des milliers de migrants se sont retrouvés mercredi sans abri après un énorme incendie qui a ravagé au petit matin Moria, le plus grand camp de réfugiés de Grèce, où ils s'entassaient.

Le camp héberge près de 12.700 demandeurs d'asile, quatre fois sa capacité d'accueil.

La situation du camp de Moria illustre l'échec des Européens depuis des années à se mettre d'accord sur une réforme de leur politique migratoire.

La Commission européenne doit pré-

senter le 30 septembre sa proposition, plusieurs fois repoussée, de "nouveau Pacte sur la migration et l'asile".

Le camp de "Moria brûle, et avec lui les valeurs européennes que nous prétendons défendre", a déploré l'eurodéputé vert Philippe Lamberts.

L'exécutif européen coordonne par ailleurs depuis plusieurs mois un programme de relocalisation vers une dizaine de pays de l'UE de quelque 2.000 mineurs non accompagnés arrivés dans les camps de réfugiés grecs.

Jusqu'à présent, seules quelque 640 personnes (enfants, adolescents et familles d'enfants malades) ont été relocalisées dans sept pays (Belgique, France, Luxembourg, Allemagne, Irlande, Portugal, Finlande).

CORONAVIRUS - MIGRANTS

Confinement total dans trois camps de migrants en Grèce

Les autorités grecques ont décidé à partir de mardi et jusqu'au 21 septembre d'imposer "un confinement sanitaire total" dans trois camps de migrants près d'Athènes après l'apparition pour la première fois de cas de Covid-19 dans ces structures, indique un communiqué du gouvernement.

"Le confinement sanitaire total a été imposé aux camps de Malakassa et de Schisto (dans le nord et ouest d'Athènes respectivement) et d'Eleonas", près du centre de la capitale, précise le communiqué gouvernemental.

La semaine dernière, les autorités ont détecté un premier cas de coronavirus dans le camp de Moria sur l'île de Lesbos, le plus grand, hébergeant près de 12.700 personnes, soit plus de quatre fois que sa capacité initiale.

Après la réalisation d'environ 1.600 tests de dépistage, au moins 17 personnes ont été détectées positives au nouveau coronavirus à Moria.

La présence de dizaines de milliers de demandeurs d'asile dans des camps souvent insalubres à travers le pays est une

source d'inquiétude pour les autorités.

La semaine dernière, le camp de Moria et deux autres camps en Grèce continentale avaient été placés en quarantaine pour 15 jours après l'apparition des cas de contamination. De strictes mesures de circulation ont été imposées dans les camps de migrants depuis la mi-mars.

Le ministre des Migrations et de l'Asile, Notis Mitarachi, s'est félicité mardi de la réduction depuis janvier de 38% du nombre de migrants vivant

dans les camps débordés situés sur les cinq îles de la mer Egée, transférés dans des structures sur le continent.

Il s'est aussi félicité de la réduction de 90% du nombre d'arrivées de migrants de la Turquie voisine depuis le début de l'année par rapport à 2019.

La Grèce, avec 289 décès dus au Covid-19, n'a pas été aussi sévèrement touchée que d'autres pays européens.

Aucun décès n'a été enregistré jusqu'ici dans les camps de migrants.

SÉNÉGAL - INTEMPÉRIES

Alerte à la crue au fleuve Sénégal

L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a lancé une alerte à la crue en perspective d'éventuels débordements du fleuve, rapporte mercredi la presse locale. Les populations riveraines de la vallée et du delta du fleuve sont invitées à "rester vigilantes au passage de l'onde de crue, et à prendre toutes les dispositions nécessaires

pour faire face à d'éventuels débordements du fleuve", souligne un communiqué de l'OMVS relayé mercredi par la presse.

A l'atteinte de la cote d'alerte, des débordements de fleuve peuvent survenir notamment en cas de nouveaux épisodes pluvieux dans la zone, précise l'OMVS, notant qu'une pluviométrie importante a été enregistrée

durant le mois d'août et le début du mois de septembre dans la vallée du fleuve.

"Ces pluies couplées aux apports des affluents non contrôlés ont engendré une montée des eaux à Bakel et Matam où les cotes d'alerte sont susceptibles d'être atteintes dans les prochains jours", avertit le communiqué.

MARÉE NOIRE

Incendie maîtrisé sur un pétrolier près du Sri Lanka, nappe de diesel d'un km



L'incendie sur un pétrolier bloqué au large du Sri Lanka depuis près d'une semaine a été à nouveau maîtrisé mercredi mais une fuite de diesel détectée la veille a formé une nappe d'un kilomètre de long, a annoncé la marine sri-lankaise, laissant craindre un nouveau désastre environnemental dans l'océan Indien.

Le feu a démarré jeudi dernier à bord du New Diamond, long de 330 mètres et chargé de 270.000 tonnes de pétrole brut ainsi que 1.700 tonnes de diesel pour ses machines.

Il a repris lundi en raison de forts vents après avoir été annoncé dimanche comme éteint.

Mercredi, selon la marine, il n'y avait plus de flammes ni de fumées sur le New Diamond.

Un puissant remorqueur l'a repoussé vers le large, à 68 km de la côte orientale sri-lankaise, alors que les forts vents lundi l'avaient rapproché du rivage.

L'incendie a affaibli la structure du pétrolier mais n'a pas atteint sa cargaison de brut, frappant la salle des machines et la superstructure, selon les services de secours.

Les garde-côtes indiens ont indiqué avoir lancé des produits dispersants par avion sur la nappe de diesel afin d'atténuer les effets sur l'environnement.

Ils ont également fourni 2,2 tonnes de poudre chimique à l'aviation sri-lankaise pour l'utiliser comme produit retardant sur le pétrolier en feu mardi.

"Le pétrolier penche à gauche.

Une fuite de diesel s'est produite depuis ses réservoirs alors que de l'eau de mer utilisée pour lutter contre l'incendie s'écoulait de la superstructure", avait expliqué mardi un porte-parole de la marine sri-lankaise.

Le procureur général du Sri Lanka, Dappula de Livera, a demandé mardi aux autorités maritimes de réclamer des dommages et intérêts aux propriétaires du pétrolier et un remorquage hors des eaux sri-lankaises.

Immatriculé au Panama, le New Diamond appartient à une société enregistrée au Liberia, Porto Emporios Shipping Ing., mais est géré par l'armateur grec New Shipping Limited, selon la marine sri-lankaise. Dix-neuf bateaux venus d'Inde et du Sri Lanka participent à la lutte contre l'incendie.

Le New Diamond venait du Koweït pour gagner le port indien de Paradip lorsqu'il a lancé un appel de détresse jeudi après une explosion dans sa salle des machines qui a tué l'un des 23 membres d'équipage, un marin philippin.

Les autres ont pu être évacués. Le New Diamond est plus grand que le vraquier japonais MV Wakashio, qui s'est échoué sur un récif de l'île Maurice en juillet, laissant échapper plus de 1.000 tonnes de pétrole dans les eaux vierges de l'île.

PAKISTAN

Le bilan de l'éboulement dans une carrière de marbre passe à 19 morts

Le bilan de l'éboulement survenu lundi dans une carrière de marbre de la région pakistanaise tribale de Mohmand (nord-ouest) s'est aggravé, passant à 19 morts, ont annoncé mardi la police et des médias locaux. Ce nouveau bilan s'est alourdi après la découverte de huit nouveaux corps dans les décombres, tandis qu'on compte au moins neuf personnes plus ou moins grièvement blessées. Alors que

l'armée a été envoyée en renfort, la police a dit redouter que d'autres personnes soient encore prisonnières des gravats. Iftikhar Alam, vice-commissaire du district de Mohmand, situé dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, a indiqué à la presse que d'énormes blocs de marbre avaient dévalé le mont Ziarat Ghar pour s'écraser sur les mineurs de cette carrière située dans le secteur de Safi Tehsil.

S A N T É - A L G É R I E

CORONAVIRUS - PERSONNEL - DÉCÈS

Le secteur de la santé déplore près de 100 décès parmi son personnel

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abderrahmane Benbouzid a fait savoir mardi que le secteur de la santé a déploré près de 100 décès parmi son personnel à cause de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).

"Le secteur de la santé a perdu près de 100 employés, tous corps confondus, contaminés par la COVID-19 lors de leur présence sur la ligne de front pour prendre en charge les patients", a indiqué M.

Benbouzid dans une déclaration à la presse, citant le dernier bilan du ministère, en marge de la cérémonie de signature du protocole sanitaire pour l'organisation du référendum sur la révision constitutionnelle prévu le 1er novembre, entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et le ministère de la Santé.

Le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, Dr. Djamel Fourar avait déclaré début août dernier, que 69 travailleurs avaient perdu la vie et 4025 autres contaminés à la Covid-19.

Des cadres du secteur ont exprimé leur regret pour la perte de ce nombre de travailleurs du secteur en raison des comportements "irresponsables" de certains citoyens qui ne respectent pas les règles de prévention, appelant les citoyens à se conformer aux règles sanitaires après la réouverture des mosquées, des plages et des espaces de loisirs pour éviter la propagation de cette pandémie.

EHU D'ORAN

Reprise totale des activités médico-chirurgicales après des mois d'arrêt

Les différents services de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran ont repris de façon normale leurs activités médico-chirurgicales après plusieurs mois de lutte contre le Covid-19, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé publique.

A l'exception des services de réanimation, le service spécial Covid-19 au sein de la maternité et le centre de tri qui activent toujours dans la lutte contre la pandémie, tous les autres services ont repris leur travail habituel de consultations et d'interventions chirurgicales, dont le service de pneumologie qui était le dernier à reprendre ses activités normales après la sortie jeudi passé de la dernière patiente guérie.

La baisse du nombre de patients atteints par Covid-19 dans la wilaya d'Oran les derniers temps, a permis la reprise progressive des activités de l'ensemble des services de l'EHU d'Oran.

Cette semaine tous les services ont repris leur activité habituelle.

Depuis le début de la pandémie, dix (10) services de cet établissement désigné Centre Covid-19 étaient impliqués dans la prise en charge des cas atteints par le coronavirus, a-t-on rappelé, notant que les services de chirurgie cardiaque et de chirurgie orthopédique, ont repris en juin dernier.

Les services qui restaient impliqués dans la lutte contre Covid-19, sont celui de la pneumologie, ORL, la médecine interne, la chirurgie maxillo-faciale, la gastro-entérologie, la réanimation, ainsi que l'espace dédié aux femmes enceintes atteintes par la Covid-19.

Les patients diagnostiqués positifs à la Covid-19 sont orientés vers l'hôpital de 120 lits de Haï Nedjima dédié exclusivement à la prise en charge des patients atteints par le Virus, seuls les cas graves nécessitant une réanimation sont traités à l'EHU d'Oran, a-t-on précisé de même source.

278 nouveaux cas, 196 guérisons et 10 décès

Deux cent soixante dix-huit (278) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 196 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 47 216, dont 278 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1581 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33 379, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 11 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 16 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



COVID-19 - PROTOCOLE

Signature d'un protocole sanitaire pour le référendum sur la révision constitutionnelle

Un protocole sanitaire pour le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain, a été signé mardi à Alger, en vue de prévenir contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19).

Ce protocole a été signé par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid en présence du ministre délégué auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah et du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, outre les membres du

Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus.

A cette occasion, M. Charfi a mis l'accent sur l'importance du rendez-vous de révision constitutionnelle qui s'inscrit, a-t-il dit, "dans le cadre de la dynamique de changement et d'accroissement de l'espoir pour l'édification de l'Algérie nouvelle", mettant en exergue "les pas franchis par le pays, en dépit de la pandémie de Covid-19 ayant entravé la poursuite des projets".

Pour le président de l'ANIE, la révision de la constitution n'est pas chose facile, au vu de son contenu civilisationnel dans l'édification des institutions de l'Algérie, valorisant, par la même, la signature de ce protocole sanitaire qui "régira la gestion et l'organi-

sation du référendum sur le projet de révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain".

Ce protocole est à même de réaliser "la complémentarité et la coordination" entre l'ANIE et les institutions de l'Etat", en sus de la garantie de la sécurité de l'organisation du référendum.

Par ailleurs, il a assuré que toutes les conditions sont réunies pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral lors de ce rendez-vous qui constitue, a-t-il estimé, "la clé pour l'avenir dans l'édification de l'Algérie nouvelle".

De son côté, le ministre de la Santé a estimé que "la conjoncture exceptionnelle que traverse l'Algérie qui verra bientôt la pose d'un nouveau jalon qui définira les perspectives futures, à

travers une nouvelle Constitution instaurant un Etat fort au service du citoyen". Il a rappelé le suivi et la garantie de toutes les facilitations permettant la prise en charge et l'organisation du référendum dans les meilleures conditions, d'autant que le protocole proposé par l'ANIE "a été approuvé par le Conseil scientifique placé sous la tutelle du ministère de la Santé". Il a affirmé que son département mobilisera "tous les moyens nécessaires et l'appui matériel pour la réussite de ce rendez-vous", appelant le personnel de la santé à coordonner avec les services concernés en prévision de ce référendum. La membre de l'ANIE, Louz Souria a présenté un exposé détaillé sur toutes les étapes du déroulement du référendum.

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

Benbouzid : "la stabilité relative du nombre de cas ne veut pas dire renoncer aux règles de prévention"

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a fait état mardi à Alger d'une "relative stabilité" du nombre de cas confirmés au coronavirus durant les trois derniers mois par rapport au mois de juin où une hausse importante avait été enregistrée, appelant les citoyens à la poursuite du respect des règles de prévention notamment à la veille de la rentrée sociale.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de signature du protocole sanitaire relatif à l'organisation et à la gestion du référendum sur l'amendement de la Constitution prévu le 1er novembre prochain, M. Benbouzid a appelé les citoyens à "rester mobilisés à la veille de la rentrée sociale". Evoquant la baisse relative des cas d'atteinte au nouveau coronavirus, le premier responsable du secteur a imputé cette situation épidémiologique



à "la prise de conscience au sein de la société en dépit des comportements de certains citoyens n'ayant pas respecté les mesures de prévention outre la conjugaison des efforts des autres secteurs", sou tenant que la société "doit

coexister avec ce virus pour assurer un retour à la normale notamment avec l'avènement de l'hiver et de la rentrée sociale".

Et d'ajouter que cette stabilité en termes de nombre de cas confirmés a impacté le taux d'occupation des lits aux niveaux des hôpitaux, précisant que le nombre de lits occupés ne dépasse actuellement pas les 4.000 lits par rapport au nombre mobilisés par les pouvoirs publics (20.000 lits) à travers l'ensemble du territoire national.

Il a rappelé par ailleurs que la nouvelle loi portant incrimination des agressions contre le personnel du secteur et de ceux qui publient de fausses images sur les services hospitaliers, a grandement contribué à l'amélioration des conditions de travail et ainsi à la préparation de la poursuite des autres activités médicales".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

LE BILAN DE LA PANDÉMIE

Plus de 900 000 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 898.503 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi à 11h00 GMT.

Plus de 27.631.550 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 18.332.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de mardi, 4.802 nouveaux décès et 228.717 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.115 nouveaux morts, le Mexique (703) et le Brésil (504). Les



Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 189.698 décès pour 6.328.054 cas recensés, selon le partage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.359.111 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le

Brésil avec 127.464 morts pour 4.162.073 cas, l'Inde avec 73.890 morts (4.370.128 cas), le Mexique avec 68.484 morts (642.860 cas), et le Royaume-Uni avec 41.586 morts (352.560 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par

rapport à sa population, avec 91 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), l'Espagne (63), le Royaume-Uni (61), et le Chili (61).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.146 cas (2 nouveaux entre mardi et mercredi), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 80.347 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mercredi à 11h00 GMT 300.132 décès pour 7.910.027 cas, l'Europe 219.420 décès (4.294.551 cas), les Etats-Unis et le Canada 198.884 décès (6.460.551 cas), l'Asie 108.767 décès (6.010.154 cas), le Moyen-Orient 38.767 décès (1.610.413 cas), l'Afrique 31.700 décès (1.315.647 cas), et l'Océanie 833 décès (30.208 cas).

PAKISTAN- VIRUS- ÉTUDE 95% des porteurs du Covid-19 à Karachi étaient asymptomatiques

Quatre-vingt-quinze pour cent des personnes testées positives au nouveau coronavirus à Karachi (Sud) étaient asymptomatiques, révèle une étude pakistanaise, ce qui pourrait expliquer le nombre de décès extrêmement bas liés à la pandémie dans ce pays très peuplé d'Asie du Sud.

La recherche, conduite par l'université Aga Khan, l'une des plus prestigieuses facultés de médecine du pays, portait sur un échantillon de 2.000 personnes, quand la ville compte une population d'environ 20 millions d'habitants.

"Quatre-vingt-quinze pour cent des personnes testées positives pour la Covid-19 ont déclaré ne ressentir aucun symptôme de la maladie comme une toux, de la fièvre ou un mal de gorge", malgré la présence d'anticorps spécifiques au Covid-19 dans leur sang indiquant qu'elles avaient été contaminées, a déclaré le Dr Imran Nisar, un professeur assistant de cette université. La proportion de malades asymptomatiques au Pakistan est "beaucoup plus élevée que dans le monde développé", relève un communiqué de cette université paru lundi.

Plusieurs chercheurs ont estimé que ce phénomène pourrait être lié à la démographie du pays, où l'âge médian est d'à peine 22 ans.

"Comme les personnes asymptomatiques ne cherchent pas à se faire soigner à l'hôpital, cela pourrait expliquer pourquoi les hôpitaux pakistanais n'ont pas été saturés à la même pression qu'en Espagne et au Royaume-Uni", de même source. Le Pakistan, au système de santé sinistré, semblait promis au pire lorsque les premiers cas du nouveau coronavirus ont été diagnostiqués sur son territoire. Mais six mois plus tard, il n'en est rien. Les services d'urgence, un temps dépassés, se sont largement désengorgés. Les derniers chiffres officiels font état d'environ 300.000 infectés pour 6.300 morts, quand plusieurs spécialistes estiment que le nombre de décès du Covid-19 est vraisemblablement double ou triple, ce qui reste très faible pour un pays de 200 millions d'habitants.

MEXIQUE Le Mexique "arrive à maîtriser" la pandémie, affirme le président Lopez Obrador

Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a annoncé mardi que son pays n'a pas enregistré de nouvelles flambées de Covid-19 et le nombre de décès est en baisse.

"Nous pouvons dire que, fort heureusement, le nombre d'infections a diminué et, plus important encore, le nombre de décès aussi", a déclaré M. Lopez Obrador lors de sa conférence de presse matinale. "Nous arrivons à maîtriser cette pandémie, et j'espère que ce cauchemar sera bientôt du passé et que nous retournerons à la nouvelle normalité, à la nouvelle réalité", a-t-il ajouté. Ala date de lundi, le Mexique a signalé un total de 637.509 cas d'infection et 67.781 décès dus au COVID-19.

OMS - CORONAVIRUS L'OMS entame l'évaluation de son Règlement sanitaire international

Le Comité d'évaluation du Règlement sanitaire international (RSI) entame ce mardi ses travaux, qui dureront deux jours, a déclaré lundi Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Le Règlement sanitaire international est l'instrument juridique le plus important en matière de sécurité sanitaire mondiale", a ajouté Tedros au cours d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève. L'objectif sera de donner au chef de l'OMS "un avis sur la nécessité potentielle de modifier le RSI afin de garantir que ce puissant outil de droit international soit aussi efficace que possible. Le comité évaluera ainsi le fonction-

nement du Règlement sanitaire international dans le contexte du nouveau coronavirus et recommandera "les changements qu'il estime nécessaires".

Il examinera entre autres la convocation du comité d'urgence, mais aussi la déclaration d'une urgence de santé publique de portée internationale.

Il s'agit de voir le rôle et le fonctionnement des points focaux nationaux du RSI, mais aussi les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des précédents comités d'examen du RSI. L'OMS a publié dimanche la liste des experts, 23 membres en tout. Ce comité d'évaluation, en fonction de l'avancée de ses travaux, rendra un rapport intermé-

diaire en novembre lors de la reprise de l'Assemblée mondiale de la santé suspendue en mai dernier. Il donnera des indications plus détaillées en mai prochain lors de la prochaine réunion des Etats membres. "Le comité communiquera également, si nécessaire, avec d'autres organes d'examen, notamment le Groupe indépendant pour la préparation et l'intervention en cas de pandémie et le Comité consultatif indépendant de surveillance du Programme de l'OMS pour les urgences sanitaires", a fait valoir le Tedros. La pandémie de Covid-19 a fait 880.994 décès sur 26.994.442 cas déclarés dans le monde, selon un bilan établi lundi par l'OMS.

RUSSIE Le vaccin russe testé sur 40.000 Moscovites

Les autorités Russe ont annoncé mercredi avoir commencé à tester le vaccin contre le coronavirus sur 40.000 habitants de la capitale, dernière étape des essais de ce vaccin annoncé en août.

"Les premiers participants se sont fait vacciner aujourd'hui dans les établissements médicaux de la capitale", s'est félicitée dans un communiqué l'adjointe au

maire de Moscou, Anastasia Rakova, saluant une "journée importante non seulement pour la ville, mais pour tout le pays". Au total, 40.000 Moscovites sont invités à participer à cette étude, tout habitant de nationalité russe ayant une couverture médicale en règle pouvant être volontaire.

La Russie avait annoncé début août avoir développé un vaccin, Baptisé Spoutnik

V, contre la Covid-19, mis au point par le centre de recherches Nikolai-Gamaleïa, le président russe Vladimir Poutine précisant à cette occasion qu'une de ses filles avait aussi été vaccinée. Selon le site internet officiel dédié au vaccin, la "phase 3 des essais cliniques impliquant plus de 2.000 personnes" dans plusieurs pays avait commencé le 12 août, soit au lendemain de l'an-

nonce de l'enregistrement de Spoutnik V.

Plus de 20 pays ont fait des demandes pour l'achat d'un milliard de doses du vaccin, selon le Fonds souverain russe impliqué dans son financement.

De nombreux pays travaillent actuellement sur la mise au point d'un vaccin contre le coronavirus, qui a fait près de 900.000 morts dans le monde.

ONU - VIRUS - ENFANTS "La mortalité des jeunes enfants au plus bas, des progrès compromis par le Covid-19"

La mortalité des jeunes enfants a atteint son plus bas niveau historique en 2019, mais ces avancées risquent d'être compromises par la pandémie du nouveau coronavirus, qui les prive d'accès aux soins dans les pays pauvres, mettent en garde les Nations unies mercredi. "Le nombre de morts d'enfants de moins de cinq ans a atteint son plus bas niveau en 2019, avec 5,2 millions contre 12,5 millions en 1990", ont indiqué dans un communiqué commun plusieurs agences de l'ONU, dont l'Unicef (enfance) et l'OMS (santé). "Ces 30 dernières années, les actions

de santé destinées à prévenir ou soigner des causes de mortalité infantile - comme la prématurité, le faible poids à la naissance, les complications durant l'accouchement, la pneumonie, les diarrhées ou le paludisme - ainsi que la vaccination ont joué un grand rôle pour sauver des millions de vies", poursuivent-elles.

Mais la pandémie de Covid-19 risque de mettre ces progrès à mal, préviennent-elles: "Partout dans le monde, des interventions de santé pour les enfants ou les mères sont interrompues, en raison d'un manque de

ressources ou de la peur de contracter le Covid-19". Selon une étude menée par l'Unicef dans 77 pays, 68% d'entre eux ont fait face à ce type d'interruptions de programmes de vaccination ou de visites médicales pour les enfants. "La communauté mondiale a fait trop de progrès dans l'élimination des causes évitables de mort chez les enfants pour laisser la pandémie de Covid-19 y mettre un coup d'arrêt", a commenté la directrice de l'Unicef, Henrietta Fore, citée dans le communiqué.

"Sans des investissements urgents pour

redémarrer les soins et services de santé interrompus, des millions d'enfants de moins de 5 ans, et en particulier des nouveau-nés, pourraient mourir", a-t-elle poursuivi. "Le fait qu'il y ait aujourd'hui plus d'enfants qui atteignent leur premier anniversaire qu'a n'importe quel autre moment de l'histoire est la preuve de ce qui est possible quand le monde place la santé et le bien-être au centre de ses actions", a de son côté estimé le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

PRÉMATURÉS LES CHANCES DE SURVIE NE CESSENT D'AUGMENTER

Depuis trente ans, la médecine fait des pas de géants pour la survie des grands prématurés. Et les progrès payent, comme le prouvent deux études parues cette semaine sur le sujet.

Une grossesse est dite « à terme » lorsque l'accouchement a lieu entre la 37^e et la 41^e semaine d'aménorrhée (SA), c'est-à-dire le nombre de semaines écoulées depuis le premier jour des dernières règles. Si l'accouchement a lieu avant les 37 SA, le nouveau-né est ainsi dit « prématuré ». Jusqu'aux années 1980, les médecins estimaient qu'un bébé était viable au bout de 28 SA. Il ne pèse alors que 1 000 grammes.

Mais cette limite ne cesse de reculer. Pour exemple, en février dernier, un bébé japonais est sorti du ventre de sa mère à la 24^e semaine. Il ne pesait alors que 268 grammes. Après cinq mois d'hospitalisation, il est sorti en bonne santé de la maternité. Edward Bell est médecin en néonatalogie et professeur de pédiatrie à l'Université de l'Iowa (États-Unis). Interrogé par l'AFP et repris par Le Journal de Québec, il explique : « Je fais ce métier depuis 40 ans, et j'ai vu le seuil de viabilité reculer d'une semaine tous les 10 ans dans mon hôpital ».

DES PROGRÈS IMPORTANTS

Deux études parues cette semaine dans le *Jama Journal* of the American Medical Association illustrent ce recul. La première, publiée ce mardi 26 mars, s'est penchée sur les chances de survie



(pour faire mûrir les poumons du bébé) et les progrès des appareils respiratoires.

LA SURVIE EST POSSIBLE, MAIS LE RISQUE ÉLEVÉ

Ces techniques sont largement disponibles dans les pays développés. La deuxième étude, publiée ce lundi 25 mars, s'est intéressée à la survie des bébés nés entre 22 et 26 semaines à moins de 400 grammes, mais aux États-Unis cette fois-ci. Les chercheurs ont étudié les données de 21 hôpitaux américains entre 2008 et 2016. Au final, 13 % de ces bébés ont survécu. L'un deux pesait seulement 330 grammes.

L'enquête « montre que la survie est possible », assure le coauteur Edward Bell. Seulement à cet âge, le risque de complications est élevé. Trois quarts des enfants étudiés montraient des retards de développement à deux ans. « On ne peut pas dire nettement que ces bébés doivent toujours être réanimés, mais les parents doivent recevoir cette information et avoir leur mot à dire pour décider de la réanimation », poursuit le médecin. Selon les chiffres de l'Inserm, plus de 50 000 bébés naissent avant terme chaque année en France. Dont 4 % de grands et 5 % de très grands prématurés.

des grands-prématurés en Suède. En 2014-2015, 77 % des enfants nés entre 22 et 26 semaines dans le pays ont survécu un an. Ce taux n'était que de 70 % en 2004-2007.

Pour parvenir à ces résultats, la Suède a systématisé la réanimation des nouveau-nés : intubation immédiate, administration de médicaments et transfert rapide vers une unité de soins intensifs

néonataux. Ainsi, 88 % des accouchements prématurés se déroulent dans ces sections spécialisées. Le taux de survie des plus petits, naissant à 22 semaines, a ainsi grimpé de 3,6 à 20 %. Les nouveau-nés à 26 semaines survivent quant à eux huit fois sur dix.

« Auparavant, face à un bébé né à 22 ou 23 semaines, un médecin

pouvait dire qu'il ne valait pas la peine de faire quoi que ce soit », explique toujours à l'AFP Mikael Norman, médecin, professeur de pédiatrie et coauteur de l'étude. Trois avancées ont fait évoluer cette dynamique. L'invention des surfactants artificiels (pour aider les prématurés à mieux respirer), l'injection de stéroïdes à la maman avant l'accouchement

CANICULE : PLUS DE RISQUE D'ACCOUCHER PRÉMATURÉMENT

D'après une étude américaine, les températures extrêmes rencontrées pendant la grossesse pourraient provoquer des accouchements prématurés. En période de canicule, il y aurait entre 6 et 21 % de naissances prématurées en plus.

En France, les experts estiment que, chaque année, 60 000 bébés sont pressés de voir le jour, soit 8 % des naissances environ. Or, on le sait : la prématurité est mauvaise pour la santé de bébé. D'après différentes études, les nouveau-nés arrivés en avance auraient plus de risques que les autres de souffrir d'autisme, d'hyperactivité, de difficultés scolaires.

D'après une autre étude menée par les Instituts américains de la Santé (NIH), les futures mamans exposées à des températures extrêmes

au cours de leur grossesse (que ce soit un froid intense ou une chaleur suffocante comme celle que nous connaissons actuellement) auraient plus de risques d'accoucher prématurément, c'est-à-dire avant la 37^e semaine de grossesse ou la 37^e semaine d'aménorrhée.

CANICULE OU TEMPÉRATURES POLAIRES ?

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié les 223 375 dossiers médicaux de femmes enceintes suivies dans 12 maternités américaines, et les ont comparés avec les relevés météorologiques au cours de leur grossesse. Ils ont aussi pris en compte la durée d'exposition aux températures extrêmes et d'autres facteurs, comme la consommation d'alcool et de tabac.

Verdict ? Lorsque la femme enceinte avait été exposée à une période de canicule ou de fortes chaleurs au cours de sa grossesse, elle avait entre 6 % et 21 % de risques supplémentaires d'accoucher prématurément. À l'inverse, lorsque la femme enceinte rencontrait des températures très froides durant les 7 premières semaines de grossesse, le risque de prématurité était de 20 %. « Nos travaux indiquent qu'il faut être très prudent lorsque l'on minimise les effets des températures extrêmes au cours de la grossesse », commente Pauline Mendola, épidémiologiste au NIH et responsable de ces travaux, publiés dans la revue spécialisée *Environmental Health Perspectives*. Une problématique qui risque bien de prendre de l'ampleur avec le réchauffement climatique.



DÉVELOPPEMENT CÉRÉBRAL : LA PRÉMATURITÉ UN FACTEUR DE RISQUE

Le cerveau des bébés prématurés se développe de manière différente de celui des enfants nés avec un poids de santé à la naissance.

18 % des naissances prématurées liées à la pollution atmosphérique

Les particules fines, vous connaissez ? Ces polluants atmosphériques ont un impact sur notre santé... mais aussi sur le développement des bébés. D'après une nouvelle étude, ils pourraient provoquer des naissances prématurées. Décidément, les particules fines ne doivent pas être prises à la légère. On savait déjà qu'elles étaient responsables de 48 000 décès en France chaque année et qu'elles tuaient plus que le Sida et le paludisme réunis. Aujourd'hui, grâce à une nouvelle étude de l'Université de York (en Grande-Bretagne), on vient tout juste d'apprendre que les particules fines seraient également responsables de 18 % des naissances prématurées dans le monde.

Petit rappel : on parle de « prématurité » lorsque l'accouchement survient avant 35 semaines de grossesse (ou 37 semaines d'aménorrhée), de « grande prématurité » lorsque le bébé arrive entre 5 et 7 mois de grossesse et de « très grande prématurité » lorsque la naissance intervient avant 6 mois de grossesse.

LA PRÉMATURITÉ, UN DANGER POUR L'ENFANT
La prématurité est dangereuse pour l'enfant : les bébés nés « trop tôt » ont davantage de risques de souffrir d'un retard de croissance, d'hyperactivité, de difficultés relationnelles, de diabète de type 2...

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs britanniques ont travaillé avec des données médicales issues de 183 pays. Ils ont découvert en 2010, 2,7 millions de bébés (soit 18 % du nombre total de naissances dans le monde) sont nés en avance à cause de la pollution atmosphérique.

Un chiffre plus élevé dans les pays d'Asie du Sud-Est et d'Asie orientale, qui concentrent 75 % des cas. L'Inde, à elle seule, compte 1 million de naissances prématurées liées aux particules fines ; le chiffre atteint 500 000 en Chine.

En Europe, le taux de naissances prématurées par an dans le monde est de 5 % (7,4 % en France). En Asie et en Afrique, ce taux est compris entre 15 % et 18 %.

Les bébés qui pèsent moins de 1 500 grammes à la naissance voient le développement de leur cerveau affecté, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *NeuroImage*. Chaque année, un bébé sur dix dans le monde naît prématurément. Lorsque les enfants naissent trop tôt, ils courent un risque plus élevé de handicaps physiques et mentaux.

Les chercheurs de l'Université norvégienne des sciences et de la technologie (NTNU), ont mené une étude pour mieux comprendre les conséquences d'un très faible poids à la naissance sur le développement cognitif.

Pour étudier cette question, les chercheurs se sont appuyés sur un groupe d'individus de très faible poids de naissance né entre 1986 et 1988 à Trondheim, en Norvège. Ces personnes avaient déjà participé à des études lorsqu'elles avaient 1, 5, 14 et 20 ans. Trente-deux personnes âgées de 22 à 24 ans appartenant à ce groupe ont participé à cette nouvelle étude et ont été jumelées à des témoins du même âge dont le poids à la naissance était normal.

Pour la première fois, les chercheurs ont utilisé l'imagerie IRMf (imagerie fonctionnelle) pour voir l'activation dans différentes parties du cerveau lorsque les sujets étaient engagés dans une tâche.

Dans cette étude, les participants ont regardé un écran d'ordinateur et ont vu une série de lettres aléatoires. Leur tâche consistait à appuyer sur un bouton le plus rapidement possible lorsqu'ils voyaient une nouvelle lettre apparaître, sauf lorsque la lettre



était « x ». La réponse la plus fréquente était d'appuyer sur le bouton, car la lettre « x » n'était présentée que 10% du temps.

« Vous avez besoin de deux types de contrôle cognitif pour accomplir cette tâche », a déclaré Alexander Olsen, professeur agrégé à l'Université norvégienne des sciences et de la technologie (NTNU). « Alors cette tâche simple nous a donné beaucoup d'informations. »

Le cerveau travaille constamment à créer un sens à partir du flot d'informations qui nous parvient à chaque minute de notre journée. Les chercheurs ont identifié deux processus différents sur lesquels le cerveau s'appuie pour accomplir cette tâche : une fonction de contrôle cognitif proactif et une fonction réactive.

Le contrôle cognitif proactif consiste à travailler de manière

proactive sur une tâche. Les participants savaient que la plupart du temps ils devaient appuyer sur le bouton, et ils se préparaient mentalement, de manière proactive, à identifier de nouvelles lettres pour répondre le plus rapidement et le plus précisément possible. Mais l'apparition du « x » sur l'écran a exigé une réaction différente. Le système réactif entre en jeu quand quelque chose arrive qui n'est pas prévu. Vous devez adapter votre comportement et réagir à la nouvelle information, pour proposer un nouveau plan. »

LES BÉBÉS PRÉMATURÉS UTILISENT LEUR CERVEAU DE MANIÈRE DIFFÉRENTE

Les résultats de l'étude ont montré que les participants prématurés ont terminé les tâches comme les autres, mais ils ont utilisé différentes fonctions

cognitives pour le faire.

« Ce que nous avons trouvé était que le groupe prématuré avait une activation cérébrale moins proactive mais plus réactive par rapport au groupe de contrôle du poids de naissance normal », a déclaré le chercheur.

Cette signature d'activation cérébrale hyper-réactive s'accompagnait d'une mauvaise organisation de la substance blanche dans le cerveau et était associée à des troubles de l'intelligence et de l'anxiété.

« Leur cerveau réagissait comme s'ils rencontraient quelque chose de nouveau à chaque fois, a-t-il expliqué. « Cela suggère que leur cerveau est hypervigilant en raison d'une organisation sous-optimale du système nerveux central. Ils sont moins préparés et plus surpris à chaque fois, ce qui pourrait créer plus de problèmes d'anxiété. »

UN TEST POUR DÉTECTER UNE NAISSANCE PRÉMATURÉE

Un nouveau test a été mis en place, il permettrait de connaître la date de l'accouchement et le risque de prématurité.

Un test sanguin peu coûteux permettrait de détecter à 80 % si une femme enceinte donnera naissance à un bébé prématuré, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Science*. Les scientifiques ont déclaré qu'il serait efficace pour diminuer le nombre de décès et de complications dus aux 15 millions de naissances prématurées par an dans le monde entier. La naissance prématurée touche 9 % des naissances aux États-Unis

et est la première cause de mortalité avant l'âge de cinq ans chez les enfants du monde entier.

Des chercheurs américains et danois ont mis en place un test capable d'annoncer à 80 % si une femme enceinte donnera naissance à un bébé prématuré. Ce dispositif analyse l'activité des gènes maternels, placentaires et fœtaux, évaluant les niveaux d'ARN sans cellules, (des molécules messagères qui véhiculent les instructions génétiques du corps). Le test permettra aussi d'estimer la date d'accouchement de manière aussi fiable et moins coûteuse que l'échogra-



phie. « Nous avons constaté qu'une poignée de gènes sont très prédictifs concernant des

femmes à risque pour un accouchement prématuré », a déclaré Mads Melbye, co-auteur principal, professeur invité à l'Université de Stanford et PDG du Statens Serum Institut à Copenhague.

« J'ai passé beaucoup de temps au fil des ans à travailler pour comprendre l'accouchement prématuré. C'est le premier progrès scientifique réel et significatif sur ce problème depuis longtemps », a-t-il estimé.

Si les résultats de cette étude sont encourageants, d'autres recherches sont nécessaires avant d'utiliser à grande échelle.

PAIX AU SOUDAN-UA Chergui invite Abdelwahid Nour à se joindre au "processus historique"

Le Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, a lancé mardi un appel au chef du "Mouvement de Libération du Soudan", Abdelwahid Mohamed al-Nour, à se "joindre d'urgence" au processus de paix au Soudan afin de mettre fin aux souffrances du peuple soudanais. "J'appelle vivement Abdelwahid Nour à joindre d'urgence le processus de paix historique et mettre fin aux souffrances du peuple soudanais", a tweeté mardi le chef du CPS, félicitant par la même occasion le président Salva Kiir pour ses efforts en vue de l'aboutissement de ce processus. Le Mouvement de Libération du Soudan, mouvement rebelle influent dans les camps des déplacés du Darfour, n'avait pas participé aux négociations officielles pour cet accord de paix global au Soudan. Le mouvement qui avait refusé les accords précédents signés à Abuja en 2006 et à Doha en 2016 a considéré que les conditions n'y sont pas. Mardi dernier, les autorités soudanaises de transition et plusieurs mouvements rebelles ont paraphé un accord de paix historique afin de mettre un terme à 17 années de conflits qui ont fait des centaines de milliers de morts, en particulier au Darfour (ouest). Après des mois de négociations, cet accord a été paraphé en deux temps lors d'une cérémonie à Juba, au Soudan du Sud: d'abord par les mouvements rebelles du Darfour, où la guerre a débuté en 2003 puis par le mouvement rebelle du Kordofan-Sud et du Nil bleu, où la guerre a affecté un million de personnes. Prévoyant le démantèlement de ces mouvements armés et leur intégration dans les forces régulières soudanaises, le texte aborde des questions aussi variées que la sécurité, la propriété foncière, la justice transitionnelle, les réparations et compensations, le développement du secteur nomade et pastoral, le partage des richesses et du pouvoir, ainsi que le retour des réfugiés et des déplacés. La signature définitive de l'accord est prévue le 2 octobre à Juba au Soudan du Sud.

NIGER Plus de 80 migrants secourus dans le désert (OIM)

Plus de 80 migrants ont été secourus la semaine dernière dans une région désertique dans le nord du Niger, proche de la Libye, a annoncé mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"Une équipe de recherche et de sauvetage de l'OIM opérant dans la région d'Agadez, au nord du Niger, a sauvé la semaine dernière 83 migrants en détresse, en collaboration avec la Direction générale de la protection civile nigérienne (DGPC du gouvernement du Niger)", a déclaré Paul Dillon, porte-parole de l'OIM, lors d'une conférence de presse depuis Genève.

Les migrants secourus ont été placés en isolement pour une durée de deux semaines dans le cadre de la prévention du nouveau coronavirus, a précisé l'agence onusienne. Parmi les migrants sauvés figurent 42 hommes - pour la plupart nigériens, mais aussi plusieurs ressortissants du Togo, du Mali et du Ghana - ainsi que 41 femmes nigériennes, dont des jumelles de quatre ans. Après avoir reçu de l'eau, de la nourriture et des soins médicaux, les migrants ont été transportés vers un site de confinement dans le cadre de la prévention de la Covid-19 à Dirkou où ils sont placés en quarantaine. Sept de ces migrants bénéficient actuellement d'une assistance médicale au centre de santé de Dirkou, selon la même source. Après la fin de leur quarantaine, les migrants qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine pourront choisir de se rendre au centre de transit de l'OIM à Dirkou et de participer au programme de retour volontaire assisté et de réintégration (AVRR). Près de 1.800 migrants sauvés dans le désert nigérien depuis 2016.

APF

SAHARA OCCIDENTAL L'ONG WSRW appelle à la libération "immédiate" des prisonniers de Gdeim Izik

L'Observatoire "Western Sahara Resource Watch" (WSRW) a appelé mardi à la libération "immédiate et inconditionnelle" des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, arrêtés en 2010 pour avoir contesté l'exclusion socioéconomique des sahraouis dans les territoires occupés.

"En novembre 2020 (...) le groupe de Gdeim Izik aura passé 10 ans dans les prisons marocaines. En prévision du prochain anniversaire, WSRW appelle à la libération immédiate et inconditionnelle de ces prisonniers politiques", écrit l'ONG dans son appel, accompagné de photos et biographies des détenus. "Ces hommes n'ont fait que défendre pacifiquement leurs droits humains fondamentaux. Ils ont passé 10 ans de leur vie emprisonnés sur la base de procès qui ne respectaient pas les règles internationales les plus élémentaires", s'indigne la présidente de WSRW, Sylvia Valentin, citée dans le communiqué. Le 8 novembre 2010, l'armée et la police marocaines ont brutalement démolé un camp pacifique de manifestants, où plus de 10.000 Sahraouis s'étaient rassemblés pour protester contre leur exclusion socio-économique dans leur propre pays, sous occupation marocaine.

L'emplacement du camp était sur un site appelé Gdeim Izik, une zone désertique à l'extérieur de la ville de Laayoune occupée. Un groupe de 25 hommes a été arrêté pour leur participation supposée à l'organisation du camp de pro-



testataires. Après deux ans et demi de détention arbitraire, ils ont été condamnés en février 2013 par un tribunal militaire marocain, la plupart à des peines allant de 20 ans à perpétuité. Parmi les personnes arrêtées figuraient des défenseurs des droits humains du Sahara Occidental. L'un d'eux est le secrétaire général d'un groupe sahraoui qui observe et documente l'implication étrangère dans le pillage illégal du territoire par le Maroc.

La principale preuve pénale utilisée contre les militants incarcérés consistait en des aveux signés sous la torture. Le verdict rendu a fait l'objet d'un appel devant la Cour de cas-

sation marocaine estimant que la cour ne pouvait condamner ce groupe de militants uniquement sur la base d'aveux.

Quatre ans plus tard, en 2017, l'affaire a donc été rejugée devant un tribunal civil, les peines étant majoritairement confirmées, et les aveux signés sous la torture étant réutilisés comme principales preuves pénales. L'affaire a donc de nouveau fait l'objet d'un appel devant la Cour de cassation marocaine qui n'a pas encore rendu de décision. Aujourd'hui, 19 des 25 sont toujours en prison. La détention arbitraire des prisonniers de Gdeim Izik a été traitée, entre autres, dans une communication publiée par les procédures

spéciales des Nations Unies le 20 juillet 2017 (AL.3 mars 2017), signée par le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, le Rapporteur spécial sur la liberté d'Expression, le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme, le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats et le Rapporteur spécial sur la torture, soulignant que le groupe de défenseurs des droits de l'homme sahraouis avait été arrêté et détenu en raison de leur liberté d'expression et de leur liberté de réunion dans le camp de Gdeim Izik.

L'ancien chef du Comité des Nations Unies sur la détention arbitraire, Mads Andeneas, avait estimé en 2017 que la détention du groupe de Gdeim Izik était "arbitraire" relevant que les prisonniers sahraouis ont été "victime d'enlèvements ou d'arrestations impliquant la torture ou des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants", Mads Andeneas s'est indigné du "traitement illégal de ce groupe" qui s'est poursuivi pendant leur détention. Leur condamnation n'était pas fondée sur des preuves matérielles pénales suffisantes", a-t-il, alors, déploré.

AFRIQUE DU SUD Le procès de l'ex-président Zuma reporté à décembre

Le procès de l'ex-président sud-africain Jacob Zuma, pour une affaire de corruption, a été reporté mardi pour la troisième fois, à décembre. A la tête du pays de 2009 à 2018, M. Zuma, 78 ans, est accusé d'avoir touché 4 millions de rands - environ 200.000 euros au cours actuel - de commissions d'une société étrangère, en marge d'un énorme contrat d'armement attribué en 1999. L'ancien chef de l'Etat, à l'époque vice-

président, et la firme ont toujours nié ces accusations. Le procès devait initialement se tenir en mai, avait été repoussé en juin pour cause de pandémie de coronavirus puis en septembre pour des raisons administratives. Le juge en charge du dossier a expliqué mardi que l'audience avait de nouveau été repoussée, cette fois au 8 décembre, pour des raisons de "préparations préalables au procès". Le magistrat a notamment pré-

cisé attendre "des clarifications sur la reprise du trafic aérien international" avec l'Afrique du Sud, notamment pour la venue de certains témoins et représentants de ladite société. Les frontières du pays restent fermées depuis le confinement décrété fin mars pour lutter contre la propagation du coronavirus. Jacob Zuma a été poussé à la démission de la présidence sud-africaine en février 2018.

SIERRA LEONE L'ex-chef rebelle Augustine Gbao libéré sous conditions

Le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone a déclaré mercredi avoir accepté la demande de libération conditionnelle d'un ancien chef rebelle condamné en 2009 à 25 ans de prison pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Augustine Gbao, 72 ans, ancien chef du Front révolutionnaire uni (RUF), purge actuellement sa peine à la prison de Mpanga pour des actes notamment de terrorisme, d'extermination, de meurtre, de viol. En Sierra Leone, pays d'Afrique de l'Ouest, voisin de la Guinée-Conakry et du Liberia, quelque 120.000 personnes sont mortes et des dizaines de milliers ont été mutilées en une décennie de guerre civile (1991-2001) marquée par toutes sortes d'atrocités.

Le RUF régnait en terrorisant les populations civiles par des meurtres de masse, des viols en série et des mutilations. "L'ancien commandant du RUF, Augustine Gbao, s'est vu accorder une libération anticipée conditionnelle, avec un délai de trois mois", a déclaré le tribunal dans un communiqué publié mercredi.

Le juge Kamanda a estimé que l'ex-chef rebelle s'était "bien comporté" en prison et qu'il avait manifesté des remords. Pendant ces trois mois, M. Gbao doit "suivre une formation spécifique axée sur sa compréhension et son acceptation de la responsabilité du préjudice qu'il a infligé par ses crimes", a ajouté le tribunal, établi en 2002 et siégeant à La Haye.

M. Gbao sera ensuite autorisé à purger le reste de sa peine dans sa communauté de Blama, ville de la province de l'Est, en Sierra Leone, sous réserve d'une surveillance étroite et de conditions strictes. Il doit notamment présenter ses excuses à la radio et à la télévision auprès des victimes de ses crimes et du peuple sierra-léonais.

Le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone a par ailleurs rejeté mardi la demande de l'ancien président et chef de guerre libérien Charles Taylor - condamné en 2012 à 50 ans d'emprisonnement pour des crimes commis en Sierra Leone - d'être transféré de sa prison britannique dans un autre pays pour le prémunir du coronavirus.

UGANDA Reprise des vols internationaux le 1^{er} octobre

L'Ouganda reprendra ses vols internationaux le 1^{er} octobre, environ six mois après avoir fermé ses aéroports en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, a annoncé mercredi l'Autorité ougandaise de l'aviation civile (UCAA). Son porte-parole, Vianney Luggya, a précisé que les autorités avaient publié un calendrier provisoire de reprise des vols internationaux de passagers vers l'aéroport international d'Entebbe, situé à environ 40 km au sud de la capitale, Kampala. Ayub Sooma, directeur des aéroports et de la sûreté aérienne à l'UCAA, a adressé mardi ce calendrier à diverses compagnies aériennes internationales. Il entrera en vigueur le 1^{er} octobre pour une durée de trois mois. "Il s'agit d'un calendrier provisoire à des fins de planification. Il fait partie d'une discussion interne en cours entre l'autorité aéroportuaire et les exploitants aériens", a déclaré M. Luggya. La semaine dernière, le président Yoweri Museveni a chargé l'équipe spéciale nationale affectée au COVID-19 d'examiner la possibilité d'une rouverture progressive de l'aéroport d'Entebbe, des écoles et des lieux de culte à l'heure où le pays assouplit ses mesures de confinement.

PALESTINE

L'UE exhorte l'occupant israélien à mettre fin à sa politique de démolition de maisons palestiniennes

Les pays membres de l'Union européenne (UE) ont exprimé leur "ferme opposition" à la politique israélienne de démolition des bâtiments appartenant à des Palestiniens et les activités de colonisation en Cisjordanie et à El Qods-Est occupées, ont rapporté mardi des médias palestiniens.

Dans un communiqué repris par l'agence de presse palestinienne (WAFA), le représentant de l'Union européenne a fait savoir que "les délégations des pays de l'Union européenne à El Qods et à Ramallah suivent avec inquiétude" la poursuite par les autorités d'occupation israéliennes des démolitions de bâtiments palestiniens en Cisjordanie occupée et à El Qods-Est, en 2020.

"La poursuite de cette politique viole le droit international, empêche la possibilité d'une solution à deux Etats et les perspectives de parvenir

à une paix durable dans la région", ont souligné les pays de l'UE. Le communiqué souligne que "ces démolitions, qui comprennent des installations financées par l'Union européenne et ses Etats membres, ont déplacé des Palestiniens et affecté des communautés palestiniennes".

Dans ce contexte, les délégations de l'Union européenne ont indiqué que "les démolitions se poursuivent depuis le début de l'épidémie de Covid-19 au début du mois de mars". A ce effet, l'Union européenne a exhorté "les autorités israéliennes à cesser



sa politique de démolition les bâtiments palestiniens". Selon l'agence, le plan des autorités d'occupation israéliennes menace plus de 400 maisons de démolition.

LIBAN

Explosion de Beyrouth : un ministre convoqué par la justice comme témoin

Un ministre et deux hauts responsables de la sécurité au Liban ont été convoqués et seront entendus comme témoins ces prochains jours, dans le cadre de l'enquête sur l'explosion meurtrière et dévastatrice du port de Beyrouth, ont rapporté mardi des médias citant une source judiciaire.

Le ministre du Transport et des Travaux publics, Michel Najjar, qui fait partie du gouvernement démissionnaire, sera entendu jeudi, tout comme le chef de la

Sûreté d'Etat Tony Saliba, a précisé la source judiciaire, citée par l'AFP. Au total, quelque 25 personnes ont été arrêtées après le drame, notamment le directeur général du port, Hassan Korayem, le directeur général des douanes, Badri Daher, le directeur général du transport maritime et terrestre, Abdel Hafiz Al-Kaïssi, et quatre officiers.

Il y a aussi parmi eux trois travailleurs syriens ayant effectué des travaux de soudure, quelques heures avant l'explo-

sion, dans l'entrepôt abritant du nitrate d'ammonium. L'explosion du 4 août a tué plus de 190 personnes et fait plus de 6.500 blessés, dévastant des quartiers entiers de la capitale. Un juge d'instruction libanais, Fadi Sawan, a été chargé de l'enquête par les autorités libanaises. D'après les autorités, la déflagration a été provoquée par une importante quantité de nitrate d'ammonium stockées depuis plus de six ans "sans mesures de précaution" dans un entrepôt du port.

RUSSIE

Poutine annule un rendez-vous télévisé traditionnel avec les Russes

Le président russe annule sa traditionnelle séance télévisée annuelle de questions-réponses avec les Russes, qui donnait lieu à un échange de plusieurs heures en direct sur les doléances du peuple, a annoncé mercredi le Kremlin. Organisée tous les ans depuis 2001, à l'exception de 2004 et 2012, cette "Ligne directe" était l'occasion pour Vladimir Poutine de promettre de régler des problèmes de particuliers, de gronder des responsables régionaux et parfois de faire des confidences sur sa vie privée. "On peut dire que ces derniers mois, le président est en permanence en ligne directe" avec la population, a expliqué à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. En raison de la pandémie de nouveau coronavirus, M. Poutine tient depuis le mois de mars la majorité de ses rencontres par visioconférence, en multipliant notamment les échanges sur les problèmes quotidiens avec les gouverneurs des régions russes. Ces entretiens sont diffusés à la télévision publique. Selon M. Peskov, certains éléments de la "Ligne directe" pourraient également être inclus à la conférence de presse traditionnelle du mois de décembre de Vladimir Poutine. Ces deux événements sont depuis des années les deux grandes messes télévisées du président russe.

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Moscou disposé à favoriser un dialogue pour atténuer les tensions

La Russie est prête à favoriser un dialogue afin d'atténuer les vives tensions en Méditerranée orientale autour des frontières maritimes et des ressources énergétiques, a souligné mardi son chef de la diplomatie Sergueï Lavrov, lors d'une visite à Chypre. "La Russie considérerait toute nouvelle escalade inacceptable et appelle toutes les parties à résoudre leurs conflits uniquement par le dialogue, sur la base de la loi internationale", a déclaré à Nicosie M. Lavrov. "Nous sommes prêts à fournir une aide pour mener ce dialogue, si toutes les parties le demandent", a-t-il ajouté. La Grèce et Chypre accusent la Turquie de "violier

la loi maritime internationale. Ankara estime pour sa part avoir des droits sur son "plateau continental". A Nicosie, où il se trouvait dans le cadre du 60e anniversaire de l'établissement des relations bilatérales entre la Russie et Chypre, Sergueï Lavrov a critiqué l'attitude américaine sur ce dossier. Washington, acteur "extérieur" à la région, "essaie de susciter des divisions et contribue aux conflits plutôt qu'à des solutions pacifiques", a-t-il estimé. "C'est une triste réalité", a ajouté le chef de la diplomatie russe, qui s'est notamment entretenu avec le président chypriote Nicos Anastasiades.

ETATS UNIS

Biden devance largement Trump chez les électeurs hispaniques américains

Le candidat démocrate à la Maison Blanche, Joe Biden, devance largement Donald Trump dans les intentions de vote des électeurs hispaniques américains pour la présidentielle du 3 novembre aux Etats-Unis, révèle un sondage publié mardi. 65% des électeurs hispaniques envisagent de voter pour l'ancien vice-président de Barack Obama, tandis que 24% prévoient de donner leur vote à l'actuel président, selon un sondage de l'organisation NALEO et l'institut de sondage Latino Decisions.

Parmi les principales préoccupations des sondés latino-américains à s'être détachées: la pandémie, la crise économique qui en découle et le mouvement de protestation historique contre le racisme, soit les thèmes marquants de la campagne électorale. 52% des personnes interrogées ont déclaré désapprouver fortement la gestion de la pandémie par le pré-

sident républicain. Les Etats-Unis comptent désormais près de 190.000 morts du coronavirus et plus de 6,3 millions de cas diagnostiqués sur le territoire depuis le début de la crise sanitaire.

Pour les électeurs hispaniques consultés, le président élu en novembre devra s'atteler en priorité à gérer la pandémie (47%), puis à réduire le coût des soins de santé (31%). L'enquête d'opinion révèle aussi que l'élection présidentielle de 2020 intéresse plus les Hispaniques que celle de 2016. 62% des sondés se disent plus intéressés cette année qu'il y a quatre ans et 78% ont affirmé qu'ils se rendraient aux urnes de façon "quasi certaine", mais de préférence par correspondance (53%) plutôt qu'en présentiel (45%).

55% des électeurs latinos interrogés pensent que Joe Biden et les démocrates font "du bon travail" pour s'occuper des problèmes de la communauté hispanique, tandis

que 45% considèrent que Donald Trump et les républicains sont "hostiles" à leur communauté.

La présidence de Donald Trump a été marquée par un durcissement de la politique anti-immigration américaine, le projet d'érection d'un mur à la frontière avec le Mexique et de nombreuses saillies visant des immigrants mexicains, qualifiés de "violateurs" et "criminels" durant la campagne de 2016. Les Hispaniques sont la première minorité aux Etats-Unis et représentent 60 millions de personnes, soit plus de 18% de la population totale du pays. Un nombre record de 32 millions d'électeurs hispaniques pourrait voter lors de l'élection de novembre, selon l'institut Pew Research Center. Le sondage NALEO/Latino Decisions a été réalisé entre le 1er et le 6 septembre sur un échantillon de 400 Hispaniques inscrits sur les listes électorales, avec une marge d'erreur de plus ou moins 4,9%.

IRAN

L'Iran organise jeudi des exercices navals à grande échelle dans ses eaux méridionales

L'armée iranienne va entamer jeudi des exercices navals à grande échelle dans ses eaux méridionales, a annoncé mercredi le contre-amiral Habibollah Sayyari.

"Les forces navales ainsi que la défense aérienne, l'aviation et l'infanterie participeront à ces manoeuvres de trois jours", a-t-il fait savoir, cité par l'agence de presse Fars. Les exercices, baptisés "Zolfaghar-99", se tiendront dans une zone de deux millions de km2 sur la partie orientale du détroit d'Ormuz, des côtes du Makran, de la mer d'Oman et dans le nord de l'Océan Indien, a précisé l'officier général.

Des sous-marins "Fateh" de construction iranienne, des navires, des avions et des drones y prendront part afin de renforcer l'état de préparation et les capacités militaires dans les domaines de la défense navale, aérienne, terrestre et aérienne, a souligné le contre-amiral Sayyari, indiquant également que des drones iraniens à longue portée Simorgh effectueront également des missions de patrouille et de reconnaissance et s'engageront dans des combats contre des navires hostiles en larguant des bombes intelligentes avec précision.

Ces exercices visent aussi à renforcer la sécurité des eaux régionales et des routes maritimes internationales au Moyen-Orient, ainsi qu'à se préparer à repousser toute "menace transrégionale", selon cet officier.

BÉLARUS

Loukachenko évoque un débat sur une présidentielle anticipée

Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a évoqué un futur débat sur une éventuelle élection présidentielle anticipée, une première, mais s'est refusé d'avancer un calendrier, estimant que ce scrutin dépendra de son projet de réforme constitutionnelle.

"Si nous changeons la constitution, alors il faudra y inscrire l'élection présidentielle. Et je penche pour une présidentielle anticipée, je ne l'exclus pas", a-t-il déclaré dans un entretien à des médias russes diffusés mercredi, expliquant que le sujet sera débattu lors d'une "Assemblée populaire pan-bélorusse" qui se tiendra en décembre ou en janvier.

"Je n'évoque pas de calendrier car il faut adopter la Constitution, organiser des élections locales" d'abord, a-t-il ajouté. M. Loukachenko, confronté à des manifestations d'ampleur inédite depuis sa réélection controversée en août, refuse toute négociation avec ses détracteurs, n'évoquant qu'un vague projet de réforme constitutionnelle qui réduirait un peu les immenses prérogatives du chef de l'Etat.

Dans cet entretien, il a aussi martelé qu'il ne partira pas sous la pression: "Je ne suis pas un lâche, je n'ai pas peur. Je ne me suis pas enfui et je ne vais pas m'enfuir. Et mes enfants n'iront nulle part non plus".

Des manifestations de l'opposition ont éclaté dans tout le pays le 9 août, à l'issue de l'élection présidentielle qui a été remportée, selon la Commission électorale centrale, par le Président sortant Alexandre Loukachenko avec 80,1% des voix. L'opposition affirme de son côté que c'est Svetlana Tikhanovskaïa qui a gagné.

Dans un premier temps, les actions ont été violemment réprimées, les forces de sécurité employant des gaz lacrymogènes, des canons à eau, des grenades assourdissantes et des balles en caoutchouc. Par la suite, le recours à la force contre les manifestants a cessé. Selon les données officielles, plus de 6.700 personnes ont été arrêtées et plusieurs centaines d'autres blessées, notamment plus de 120 membres des forces de l'ordre. Trois manifestants ont trouvé la mort lors des rassemblements.

GB - CINÉMA - FESTIVAL 58 films à l'affiche du 64^e Festival du film de Londres

Cinquante-huit longs métrages prendront part à la 64^e édition du Festival du film de Londres, une édition en grande partie virtuellement prévue du 7 au 18 octobre, avec en ouverture "Mangrove" du cinéaste britannique Steve McQueen, ont annoncé les organisateurs.

Les spectateurs de cette édition, à l'issue de laquelle les prix seront décernés par le public et non un jury, pourront assister gratuitement à la première européenne de "Mangrove" dans plusieurs cinémas partenaires.

Premier opus d'une série de cinq longs-métrages baptisée "Small Axe" que le réalisateur récompensé d'un Oscar pour son "12 years a slave", a créé pour la BBC, "Mangrove" revient sur l'histoire vraie d'un groupe d'activistes noirs, appelé Mangrove 9, qui a affronté la police londonienne lors d'une manifestation en 1970 et sur le très médiatisé procès qui a suivi. En raison de la pandémie de nou-



veau coronavirus, la plupart des films seront disponibles uniquement en ligne, accessibles pour toute personne se connectant au Royaume-Uni. Sur les 58 longs-

métrages prévus, neuf pourront être vus à la fois en salles et sur internet, et seuls quatre - dont "Mangrove" et le film de clôture, "Ammonite" de Francis Lee- seront proje-

tés uniquement dans les salles obscures. Outre les longs-métrages, les dix jours de festivités proposeront aussi 36 courts-métrages, des expériences immersives utilisant la réalité augmentée ou virtuelle, des classiques restaurés ainsi que des tables rondes.

Organisé chaque année depuis 1956 par le British Film Institute (BFI), organisation qui a pour mission de promouvoir le cinéma, le Festival du film de Londres œuvre principalement à montrer au grand public britannique la sélection la plus large possible de films du monde entier, présentant cette année des œuvres issues de plus de 40 pays.

THÉÂTRE - FORMATION Oran : formation des comédiens à la technique du "psychodrame"

Le Syndicat des artistes de théâtre et du cinéma à Oran a initié, dernièrement, une session de formation sur la technique du psychodrame, s'appuyant sur le mélange entre le théâtre et la psychologie dans le traitement des états psychologiques, a-t-on appris du président de cette structure.

Cette formation, la première du genre dans la wilaya d'Oran, a vu la participation de dix comédiens de la troupe théâtrale "Couillisses" qui active au niveau de la Maison de jeunes "Ahmed Zabana" de Sidi Bachir, a indiqué à l'APS Mohamed Belfadel.

L'initiative vise à former les animateurs qui peuvent prendre en charge des séances dans le domaine du psychodrame, une forme de traitement psychologique, à travers les techniques théâtrales, ajoute Belfadel.

Ce genre de séances, que le Syndicat d'Oran compte organiser, permet aux enfants de faire part de leurs problèmes, de leurs émotions et de faire part de leurs sentiments cachés, à travers la concrétisation de scènes de théâtre collectives, notamment les sentiments refoulés, ainsi que la détection de leurs talents artistiques et leur amélioration, a-t-on indiqué.

TCHAD

L'autorité des médias suspend douze journaux

La Haute autorité des médias audiovisuels (Hama) du Tchad a suspendu pour trois mois la parution de douze journaux "pour défaut de mise en conformité à la loi", selon un arrêté rendu public lundi.

L'autorité met en avant une loi datant de 2018, qui exige que "tout organe ou périodique doit avoir un directeur de publication et un rédacteur en chef tous deux for-

més en journalisme avec un niveau Bac+3 au moins", et assure dans son arrêté que les publications doivent se mettre aux normes "durant les trois de suspension".

Passé ce délai et en cas de statu quo, des sanctions plus rigoureuses seront envisagées.

Le Président de la Ligue Tchadienne des Droits de l'homme (LTDH) Max Laoungar, cité par l'AFP.

Appelé la Hama à "relever ses mesures rapidement et leur donner un délai raisonnable pour que ces journaux puissent se conformer à la nouvelle loi".

Cinq hebdomadaires francophones ainsi que sept journaux arabophones sont concernés par les mesures de la Haute autorité des médias audiovisuels.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET DE LA
CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA
NIF 0571 47 08 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMAL N°12/2020

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, pour la réalisation du lot suivant :

Projet	Lot	Qualification demandée
Réalisation d'une zone industrielle à Ain Yagout wilaya de Batna (zone tranche)	Réalisation d'un rejet d'assainissement - station de relevage des eaux	Travaux d'hydraulique (activité principale) classée dans la catégorie Six (06) ou plus (code 34-705)

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **DIG de BATNA nouvelle cité administrative la verdure BATNA TEL : 033 85 42 22**

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes dument légalisées :

1. LE DOSSIER DE CANDIDATURE

1- Déclaration de candidature, dument renseignée, signée et cachetée selon le modèle joint
2- La déclaration de prohibé dument renseignée, signée et cachetée selon le modèle joint au cahier des charges.
3- Les statuts pour les sociétés.

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

a) Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification suivant le cahier des charges.
-a copie du certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité)

b) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires
Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2017- 2018-2019) dument certifiés par le commissaire au compte ou attestation des chiffres d'affaires délivré par les services des Impôts.
Les références bancaires.

c) Capacités techniques : Moyens humains, et matériels et références professionnelles.
La liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le lot, appuyée obligatoirement par : les diplômes, et l'affiliation auprès des services CNAS.

La liste des moyens matériels à mettre, dument justifiés par une copie des cartes grises - PV de contrôle technique pour le matériel roulant, pour le matériel non roulant, joindre un extrait du registre d'inventaire visé par le comptable agréé.

6- Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATHP en cours de validités.
7- copie du registre de commerce du soumissionnaire (registre de commerce, électronique).

8- L'identification fiscale (NIF)
9- Casier judiciaire du soumissionnaire, (datant moins de trois (03) mois porte la mention néant, dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le casier judiciaire

10- attestation des comptes sociaux de l'année 2019 pour les (SNC- SARL- EURL- SCS)
11- extrait de rôle (apuré ou avec échéancier) en cours de validité délivré au niveau du lieu d'activité portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.

12- Les références professionnelles du soumissionnaire (justifier par les attestations de bonne exécution des prestations similaires,

développées et signées par les maîtres d'ouvrage)

2. L'offre technique contient

1- Une déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint) dument signée et cachetée.
2- Une déclaration de sous traitant (selon modèle ci-joint) dument signée et cachetée.
3- Un mémoire technique

4- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
5- planning des travaux

3. L'offre financière contient

1- La lettre de soumission, (selon modèle ci-joint) dument remplis signée et cachetée par le soumissionnaire
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument signée et cachetée par le soumissionnaire.

3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument signée et cachetée par le soumissionnaire.
Les soumissionnaires devront parvenir leurs offres, à Monsieur :

Le Directeur de l'Urbanisme, l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna Nouvelle cité administrative la verdure BATNA,

-Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans, des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° l'objet de l'appel d'offres

- Le délai de validité des offres est fixé à **(90 + 15) jours**.
- La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la 1^{re} Parution du. Présent avis, dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixée avant 09h45, et le jour et l'heure d'ouverture des plis de candidature, technique et financière fixée à 10h00, correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant à même séance, à la date et à l'heure d'ouverture des plis, les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture des offres

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE «OPGI EL-OUED»
NIF:098539019038609

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES DEUXIÈME FOIS N° 19/2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'El-Oued, dont le siège social sis à la cité 19 mars wilaya d'El-Oued lance un Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation des lots cités ci-dessous :

Projet	Programme	Localité	Lot	Catégorie de qualification
Réalisation d'achèvement de 02/10/723		Dehbia	Lot 04 : primaire Bilaia Bachir	Catégorie 01 et plus activée principale ou secondaire Bâtiment
Réalisation d'achèvement de 05/15/723		Sidi Aoun	Lot 05 : primaire Ladjali Ahi Chaaban	
Réalisation de 02/39/723		Robbah	Lot 02 : primaire Hadji Saad Messoud	
Réalisation de 02/26/723	Programme 723 LOGTS destinés éducation	Djamaa	Lot 08 : primaire Naoui Omar	
Réalisation d'achèvement de 02/26/723			Lot 09 : primaire Mekadem Nadjet	
Réalisation d'achèvement de 02/14/723			Lot 10 : primaire Ben Soit Abd Razag	
Réalisation d'achèvement de 03/08/723		El Mechaier	Lot 01 : primaire Bel Rachad Abed Razag 01	
Réalisation d'achèvement de 03/19/723		Sidi Khalil	Lot 06 : primaire Cité Salama	

Condition minimales d'éligibilités sont fixés comme suit :

1- Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine de Bâtiment activité principale ou secondaire, catégorie 1 ou plus

Seules les entreprises répondants aux conditions minimales d'éligibilités citées ci-dessus peuvent retirer le cahier des charges auprès du **DEC Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) d'El Oued.**

Adresse: Cité 19 mars wilaya d'El Oued contre paiement des frais de reproduction fixés à **Trois Mille (3000,00 DA)**, à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans, les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. (selon l'article 03 de l'instruction aux soumissionnaires)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise,

la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée, anonyme et fermée porte la mention et l'adresse suivante

A Monsieur le directeur Général de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière d'El Oued Cité 19 mars

« Avis d'appel d'offres » OUVERT AVEC Exigence de CAPACITES Minimales Deuxième fois N° /2020 la réalisation de

LOT:

La durée de préparation de offres est fixée à **15 Jours**, à compter de la 1^{re} parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour de **08h00 à 12h00** au niveau du secrétariat de la **direction générale de**

L'OPGI d'El Oued cité 19 Mars El Oued Wilaya d'El Oued.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des, offres à **14h00mn**, quatorze heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un jour de weekend celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de **02 mois** à partir de l'appel d'offres, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire, et conformément à l'article 99 du décret présidentiel n° **245-247** du **16 septembre 2015** portant la réglementation des marchés publics.

NB : Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut plus que dans la même commune.

ONU - TECHNOLOGIE L'ONU appelle à investir dans la formation numérique des jeunes

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé mardi à investir dans l'apprentissage et la formation numériques des jeunes, afin de réduire les inégalités, lors d'une réunion virtuelle de haut niveau sur le partenariat "Génération sans limites".

" Mettre des ressources dans l'apprentissage et la formation numériques des jeunes est un investissement essentiel pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités intenses qui bloquent le développement humain et la croissance économique ", a indiqué Le Secrétaire général de l'ONU lors de cette réunion.

L'initiative "Génération sans limites" a été lancée en 2018 pour faire en sorte que chaque jeune ait accès à une éducation, à une formation ou à un emploi de qualité à l'horizon 2030.

Elle fait partie de la Stratégie jeunesse 2030 du Secrétaire général et complète les programmes existants venant en aide aux adolescents et aux jeunes.

L'ONU estime que sans un investissement urgent en faveur de l'éducation et de la formation, la population mondiale d'adolescents et de jeunes, qui croît rapidement et représentera deux milliards de personnes d'ici à 2030, restera mal préparée et non qualifiée pour le monde du travail à venir. " La pandémie de Covid-19 a révélé des lacunes, des fragilités et des inégalités qu'on a laissées se développer depuis bien trop longtemps.

Les jeunes sont souvent en première ligne de cette injustice ", a dit M. Guterres. " Même avant la pandémie, environ un cinquième des jeunes n'avaient pas d'emploi, d'éducation ou de formation. Aujourd'hui, environ un tiers d'entre eux ne peuvent pas accéder à l'apprentissage à distance ", a-t-il ajouté. Le Secrétaire général s'est dit persuadé que l'éducation et la technolo-



gie numérique sont deux des investissements les plus importants à faire dans le cadre du relèvement post-Covid-19.

Au-delà de la nécessité d'investir dans l'apprentissage et la formation numériques des jeunes, il faut que les jeunes eux-mêmes disposent d'un pouvoir de décision et apportent leur créativité et leur énergie pour aider à résoudre les défis auxquels le monde est confronté, a estimé M. Guterres, ajoutant que "Nous avons une opportunité générationnelle de réinventer l'éducation pour la quatrième révolution industrielle, grâce au développement de programmes et de compétences modernes et pertinents".

Il a également noté que les partenaires de Génération sans limites déve-

loppent déjà des programmes d'éducation, de formation et d'emploi efficaces et innovants.

" Au cours des douze prochains mois, nous devons renforcer les liens entre les secteurs et rallier les investissements dans l'objectif ambitieux de connecter la moitié du monde aux opportunités ", a précisé M. Guterres.

Selon lui, il faut un engagement à grande échelle de ressources financières et politiques de la part des économies avancées et émergentes et des agences internationales.

" Nous avons besoin que le secteur privé investisse dans des partenariats à valeur partagée et que des fondations fournissent un financement servant de catalyseur ", a-t-il ajouté.

INTERNET Facebook retire les comptes du groupe américain d'extrême droite Patriot Prayer

Facebook a indiqué vendredi avoir retiré, sur sa plateforme et sur Instagram, les comptes du groupe américain d'extrême droite Patriot Prayer, impliqué dans des violences à Portland depuis des semaines.

Dans cette grande ville du nord-ouest des Etats-Unis, les manifestants protestent sans relâche contre les brutalités policières depuis la mort du quadragénaire noir George Floyd sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis fin mai.

Mais depuis des semaines des partisans de Donald Trump, dont des membres de groupes-cules suprémacistes comme les Proud Boys ou les Patriot Prayer, défient régulièrement les militants du mouvement antiraciste Black Lives Matter.

Un membre des Patriot Prayer a été abattu samedi.

Le suspect de ce crime, qui se disait "100% Antifa", est mort cinq jours plus tard lors de son interpellation par des forces fédérales.

Facebook a indiqué avoir retiré les pages du groupe conformément à une mise à jour récente de son règlement pour mieux enrayer la propagation des mouvements incitant à la haine et aux violences.

Mi-août, le géant des réseaux sociaux a ainsi ban ni ou imposé des restrictions à des milliers de comptes d'extrême droite, notamment liés à la mouvance "QAnon", un ensemble de théories conspirationnistes propagées principalement par des partisans de Donald Trump.

"Nous avons vu croître des mouvements qui, même s'ils n'organisent pas directement de violences, célèbrent des actes violents, montrent qu'ils ont des armes et suggèrent qu'ils vont les utiliser, ou ont des fans susceptibles de comportements violents", avait expliqué le groupe californien dans un communiqué.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville
Direction du logement
De la wilaya de Tamanrasset
N° AL/D.D.L. N/11 2020

MISE EN DEMEURE N° 02

L'entreprise des travaux bâtiment, GRIMES FARID domicilié Laricha Emir Abdelkader Jijel, titulaire du marché N° 012/2019 du 20/06/2019 approuvé en date du 20/06/2019 sous le N° 426/2019 relatif à la réalisation de 200 logements d'accompagnement inaccessibles au profit de l'éducation nationale à travers la wilaya - 36 logements à In-salah lots N° 02 16/36/200 Logements à In-salah

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 01 du 20/06/2019 notifié en date du 23/06/2019
- Vu la mise en demeure N° 01 en date du 23 janvier 2020 pour reprendre les travaux et rattraper le retard
- Vu le rapport de visite du chantier des services de la direction du logement en date du 10 aout 2020 indiquant l'abandon du chantier.
- Vu le rapport de visite du chantier du bureau d'étude chargé de suivi en date du 10 aout 2020 indiquant l'abandon du chantier.

Est mise en demeure de :

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour reprendre les travaux et rattraper le retard enregistré.
- Renforcer le chantier en moyens humain et matériels et ce dans un délai n'excédant pas 48 heures à compter de la tère parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise notamment la résiliation unilatérale prévu par la réglementation en vigueur

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Direction de la Jeunesse et des Sports
Wilaya de Tipasa

Adresse :Siège de la wilaya
N.L.F : 099042015037822

N°1228/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N° 05/2020

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre: N° 10/2020 relative à / Reste à réaliser du lot n°01 (réalisation d'un complexe sportifs : (02salle OMS basket volley handball, 04 salle de sport de combats) + piscine olympique) au niveau de centre de regroupement a Fouka w/Tipasa en lot séparé

Lot 01 : les Travaux de CES

Lot n°03: Réalisation d'un Piscine Olympique en Inox de 50 Mètre

Qu'a l'issue de l'analyse des offres, la commission d'évaluation des offres a attribué le marché provisoirement a l'entreprise

Lot n° 01 : SARL GENIE ART. NIF /001416099014581

Lot n°03 : EURL BAYA SMART THINK . NIF / 001544076453313

la procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, à donné les résultats suivants

Lot n°	Entreprise	Commune	Délai	Montant	Points	Obs
01	SARL GENIE ART	ALGER	08 mois	197.187.557.70 Da	55.25	L'entreprise ayant remplis les conditions techniques et ayant proposé l'offre la moins disante.
03	EURL BAYA SMART THINK	AIN DEFLA	06 mois	241.671.150.00 Da	66	L'entreprise ayant remplis les conditions techniques et ayant proposé l'offre la moins disante.

Aussi et conformément à l'article 82 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourra introduire leurs recours dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP ou le portail des marchés publics, auprès de la commission des marchés de Tipasa. si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limitée pour introduire un recours et prorogée au jour ouvrable suivant.

Pour les soumissionnaires non retenus qui sont intéressés, sont inviter de se rapprocher des services technique de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financiers.

AFROBASKET-2021 / ALGÉRIE Le sélectionneur national tire la sonnette d'alarme

L'entraîneur en chef de la sélection algérienne de basket-ball, Bilal Faïd, a tiré la sonnette d'alarme sur le retard que prend la préparation du Cinq national en prévision des éliminatoires pour l'AfroBasket-2021, prévus fin novembre.

"Nous avions prévu un stage de 10 jours (7 au 16 septembre) à Alger, axé principalement sur la préparation physique vu que les joueurs sont à l'arrêt depuis le mois de mars.

Nous avons passé les tests sérologiques et nous attendons depuis d'être convoqués au Centre de Sououdania (Alger) pour passer les tests PCR", a déclaré Faïd à l'APS.

L'ensemble des activités sportives en Algérie sont suspendues depuis le 16 mars dernier, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).

Le sélectionneur national s'est inquiété d'autant plus que les futurs adversaires de l'Algérie, à savoir, le Mali, le Rwanda et le Nigeria, "ont déjà repris la compétition au niveau national".

"Nous accusons un retard conséquent dans la préparation pour le premier tournoi de qualification prévu fin novembre, dont la FIBA-Afrique a maintenu les dates du 27 au 29 novembre.

Il est vraiment nécessaire de regrouper les joueurs et entamer la préparation dans les plus brefs délais pour espérer décrocher une qualification à la phase finale de l'AfroBasket-2021", a-t-il ajouté.

Le président de la Fédération algérienne de basket-ball, Rabah Bouarifi, avait souhaité, en aout dernier, que la Fiba Afrique revoit le calendrier et décale le tournoi prévu au Mali à 2021, à cause de la longue période d'inactivité causée par la pandémie.

En cas de qualification, l'équipe nationale algérienne jouera un dernier tournoi qualificatif en février 2021, avant la phase finale de l'AfroBasket, prévue à Kigali (Rwanda) du 24 août au 5 septembre.

CYCLISME Prochaine formation d'initiateurs de cyclisme sur route et VTT au profit de 50 stagiaires

Cinquante candidats prendront part à une formation par vidéo-conférence pour l'obtention de diplôme d'initiateurs de cyclisme sur route et VTT, prévue du 11 au 13 septembre, a-t-on après de la fédération nationale de cyclisme.

Les stagiaires sont issus de différentes wilayas du pays. Ils seront encadrés par des spécialistes de la discipline, en présence du directeur technique national, Reda Kahlal, et du Directeur de l'organisation sportive Hakim Mosteghanemi.

Les stagiaires recevront les codes d'accès à la plateforme "Zoom", ainsi que le programme des cours de cette formation de trois jours, organisée en collaboration avec le laboratoire des sciences biologiques appliquées au sport (LaSBAs) de l'ESSTS d'Alger, a-t-on précisé de même source.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN Meridja dresse le bilan des quatre derniers mois de son intérim

Le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Meridja, a dressé mardi le bilan des activités durant les quatre derniers mois de son intérim à la tête de l'instance olympique ainsi que les moyens mis au profit des athlètes algériens en vue des Jeux olympiques 2020 repoussés à 2021 à Tokyo.

"J'ai discuté avec le ministre de la Jeunesse et des Sports qui est totalement prêt à aider et accompagner les athlètes dans leur processus de préparation en vue des JO-2021 à Tokyo, en étroite collaboration avec les fédérations sportives qui ont traversé une période très difficile après l'arrêt des compétitions en raison de la pandémie de COVID-19.", a déclaré Meridja lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Alger.

Le président par intérim du COA a passé en revue les activités initiées par l'instance olympique durant les quatre derniers mois, mettant l'accent sur les efforts entrepris en direction des athlètes en prévision du rendez-vous de Tokyo.

"Le bureau exécutif a octroyé 106 bourses de préparation dans le cadre du programme de solidarité initié par le Comité international olympique (CIO).

L'instance internationale



a envoyé une commission d'audit qui a été très satisfaite du travail accompli par le COA envers les athlètes algériens.

Nous sommes prêts à aller le plus loin possible pour aider nos athlètes susceptibles de se qualifier aux Jeux olympiques 2021 ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran", a précisé Meridja.

Toujours pour le compte des activités de l'instance olympique et dans le cadre de l'accompagnement des athlètes en cette période marquée par la pandémie de COVID-19, l'intervenant a an-

noncé l'octroi de "3000 kits de test PCR d'une valeur de près d'un (01) milliard de centimes au profit des athlètes."

Il a également annoncé la signature d'un contrat de partenariat et de sponsoring avec l'hôtel El-Djazair dans le but de faire bénéficier toutes les fédérations sportives des prestations de cette entité hôtelière ainsi que le renouvellement des contrats de sponsoring avec les différents partenaires du COA.

"L'instance olympique n'a cessé d'aider les fédérations sportives dans l'élaboration

de leurs programmes et nous avons toujours répondu favorablement pour les accompagner.

La reprise de la compétition sera très difficile pour les athlètes algériens.", a-t-il dit.

Après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer l'assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu samedi prochain au siège du COA à Alger.

Le prochain président élu à la tête du COA aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques JO-2021 de Tokyo, avant l'organisation d'élections générales pour élire un nouveau président, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

AG ÉLECTIVE DU COA

Meridja : «Nous veillerons à l'application de la réglementation»

Le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Meridja, a réitéré l'engagement et la détermination de son instance à appliquer la réglementation en vigueur, en vue de l'élection du prochain président dont l'assemblée générale électorale (AGE) aura lieu samedi prochain au siège du COA à Ben Aknoun (Alger).

"En tant que président par intérim du COA, je veille juste au respect de la loi et à l'application des règlements, comme nous l'avons fait dans l'étude des dossiers de candidature où personne n'a été lésé et tous les dispositifs juridiques ont été appliqués à la lettre.", a déclaré Meridja lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Alger.

Le président par intérim a insisté à cette occasion sur "la nécessité de mettre les sentiments et les rapports affectifs de côté pour pouvoir faire du bon travail, sans parti pris ni complaisance, et tout cela dans l'intérêt général des athlètes."

Cette rencontre avec la presse intervient au lendemain de la validation par le bureau exécutif du COA de quatre dossiers de candidature pour le poste de

président et le rejet de la candidature de Raouf-Salim Bernaoui, ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE).

Par ailleurs, les dossiers de candidature d'Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, de Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football, de Sid-Ali Lebib, ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et celle de Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), ont été validés.

"Nous avons bien détaillé les motifs du rejet de la candidature de Raouf-Salim Bernaoui qui répondent uniquement à des dispositifs purement juridiques dont l'article 62 de la loi 13-05 du 13 juillet 2013, relative à l'organisation et le développement des activités physiques et sportive, les articles 33 et 35 des statuts de l'instance ainsi que l'ordonnance N.07-01 du 1er mars 2007, relative aux incompatibilités et obligations particulières attachées à certains emplois et fonctions.", a-t-il expliqué. Après avoir

rappelé que le candidat Bernaoui a été déchu de sa qualité de membre de l'assemblée du COA depuis son remplacement au sein du Comité exécutif, pour le motif d'absences répétées et en application des articles 33 et 35 des statuts de l'instance, il a fait remarquer que le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) peut formuler un recours auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans les 21 jours qui suivent la décision du rejet de son dossier, selon l'article 40 des statuts de l'instance olympique.

"Notre institution doit retrouver l'unité et la fraternité qui ont fait sa force et sa renommée. Nous devons mobiliser et unir tous nos efforts pour servir le sport et les sportifs uniquement, en veillant à la sauvegarde des valeurs olympiques.", a-t-il conclu. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales.

CYCLISME/ TOUR DE FRANCE 2020

L'Irlandais Sam Bennett remporte la 10e étape

L'Irlandais Sam Bennett (Deceuninck) a remporté au sprint mardi à Saint-Martin-de-Ré, la 10e étape du Tour de France, alors que le Slovène Primoz Roglic (Jumbo) a gardé le maillot jaune de leader.

Bennett s'est imposé de peu devant l'Australien Caleb Ewan qui n'a pu le remonter complètement.

Le Slovaque Peter Sagan a pris la troisième place devant l'Italien Elia Viviani. La hié-

rarchie est restée inchangée dans cette étape que le directeur du Tour Christian Prudhomme a regardé de loin, à la télévision, après avoir été testé positif au coronavirus (Covid-19).

Rassurés par des tests Covid négatifs pour l'ensemble du peloton, les coureurs ont été sur les nerfs dans cette étape ensoleillée reliant les deux grandes îles de la Charente-Maritime (ouest), accessibles par un pont. Plus

sieurs chutes se sont produites et le Français Guillaume Martin, troisième du classement, a été pris dans l'une d'entre elles à 64 kilomètres de l'arrivée, tout comme le Slovène Tadej Pogacar, avant de reprendre sa place.

Auparavant, le peloton s'était scindé à 100 kilomètres de l'arrivée sous l'effet d'une accélération de l'équipe Deceuninck de Sam Bennett, qui avait condamné les deux premiers échappés, le duo suisse

formé de Stefan Küng et Michael Schar. Bennett (29 ans), s'est imposé pour la première fois dans le Tour auquel il participe pour la troisième fois. L'Irlandais compte 47 victoires à son palmarès, dont des étapes au Giro et à la Vuelta.

Mercredi, la 11e étape s'offre de nouveau aux sprinteurs entre Châtelailhon-Plage et Poitiers, sur un parcours de plaine de 167,5 kilomètres.

CORONAVIRUS Plus de 165 millions DA au profit des clubs algériens

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a procédé à la répartition des aides décidées par la Fédération internationale de football (Fifa) et de la Confédération africaine de football (CAF) au profit des clubs algériens d'un montant global de 165,6 millions de dinars, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, indique mercredi un communiqué de l'instance fédérale.

À l'issue de sa réunion mensuelle statutaire tenue mardi, le bureau fédéral a décidé d'octroyer 60 millions de DA pour la Ligue de football professionnel (LFP), à savoir 3 millions DA pour chacun des 20 clubs constituant la Ligue 1.

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a bénéficié, quant à elle, d'un montant de 39,6 millions de DA, à savoir 1,1 millions DA pour chaque club (36 clubs), alors que la Ligue inter-régions (LIRF) a bénéficié d'un montant de 6 millions DA.

De leur côté, les Ligues régionales ont bénéficié dans le cadre des aides octroyées suite à la pandémie de la COVID-19, d'un montant de 36 millions DA pour les neuf ligues (4 millions chacune), alors que 24 millions DA seront distribués sur les 48 Ligues de wilaya (5 millions DA chacune).

Pour rappel, la FAF a bénéficié d'un montant d'un million de dollars de la part de la FIFA et d'un autre de 300.000 dollars émanant de la CAF.

L'aide de l'instance continentale a été déjà virée, alors



que celle de la FIFA se fera en deux tranches : la première dans les prochains jours et la seconde le mois de décembre 2020, précise la même source. Par ailleurs, et comme décidé

lors des réunions avec les représentants des clubs de la Ligue 1 professionnelle (le 26/08) et de la Ligue 2 nationale (le 31/08), les quotes-parts destinées à la Ligue de football pro-

fessionnel (LFP) et à la Ligue nationale de football amateur (LNFA), représentent une contribution de la FAF aux frais d'engagements des clubs pour la saison 2020/2021.

COUPE D'ALGÉRIE Les sanctions contre le CABBA et de l'ESS allégées

La commission de recours de la Ligue de football professionnel (LFP) a notifié au CA Bordj Bou Arreridj et à l'ES Sétif, l'allègement des sanctions prises à leur encontre, suites aux incidents survenus en quarts de finale aller de la Coupe d'Algérie de football, le 8 mars dernier au stade de Bordj Bou Arreridj, a indiqué mardi un communiqué de la Ligue.

Après étude des recours des deux clubs de la Ligue 1, la commission de recours a

réduit, à 3 matchs à huis clos au lieu de six, la sanction infligée au CABBA, et à deux rencontres sans public au lieu de six pour l'ES Sétif.

En plus, l'amende de 400.000 DA infligée aussi aux deux équipes, a été divisée par deux par la commission des recours qui a également annulé la sanction de priver les deux clubs des hauts-plateaux de leurs quotes-parts dus au titre des droits de télévision, et la sanction de remboursement

des frais par l'ESS pour les dégâts enregistrés au stade du 20 août 1955 de Bordj Bou Arreridj.

Pour rappel, le match CABBA-ESS qui avait constitué l'affiche des quarts de finale a été marqué par des actes de violence et de vandalisme à l'issue de la partie dans et en dehors du stade, plusieurs voitures stationnées aux abords du 20-Août ayant même été saccagées et 29 personnes arrêtées par la police.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (MC ALGER) Hachoud prolonge pour deux saisons

Le défenseur du MC Alger Abderrahmane Hachoud (32 ans), a prolongé son contrat pour deux saisons avec le MC Alger, a annoncé mardi le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook.

Le natif d'Al-Attaf (Ain Defla) avait rejoint le "Doyen" en 2012 en provenance de l'ES Sétif.

Il avait signé un premier passage chez le MCA lors de la saison 2006-2007, avant de rejoindre le CABBA Arreridj (2007-2010).

Avec le Mouloudia, Hachoud avait remporté deux Coupes d'Algérie (2014-2016) et deux Supercoups (2014-2016).

Hachoud devient le premier joueur en fin de contrat à prolonger son bail au Mouloudia, contrairement à l'attaquant Hicham Nekkache et le milieu offensif Walid Derradja, qui n'ont pas été appelés à prolonger, eux qui se sont engagés pour deux saisons avec le MC Oran.

Le meneur de jeu Abderrahmane Bourdim, dont le contrat

est arrivé à terme, n'a pas encore rendu sa réponse à la direction, alors qu'il est convoité avec insistance par l'ES Sétif.

Côté recrutement, le MCA a enregistré mardi l'arrivée du gardien de but international Abdelkadir Abdellakdir Salhi, libre de tout engagement, pour un contrat de trois ans en provenance de la JS Kabylie.

L'enfant de Chlef rejoint les deux premières recrues : le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda) et le milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif).

La période des transferts



d'été s'est ouverte officiellement le 5 août dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre.

Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé.

Le MCA, a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandé-

mie du coronavirus (Covid-19), à la 2e place au classement final, établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidé par la Fédération algérienne (FAF).

ARABIE SAOUDITE Bendebka rempile avec Al-Fateh FC

L'international algérien Sofiane Bendebka a prolongé de deux saisons, le contrat le liant à Al-Fateh FC, club de première division du championnat de football d'Arabie saoudite, a indiqué le club sur twitter.

Bendebka qui avait rejoint en janvier dernier le club saoudien en provenance du MC Alger, a inscrit jusqu'ici cinq buts, en plus de quatre passes décisives.

Ses bonnes prestations n'ont pas laissé indifférents, les dirigeants d'Al-Fateh qui ont décidé de lui renouveler leur confiance.

Le milieu de terrain algérien et Al-Fateh disputent, mercredi soir, un match décisif pour la survie du club en division Une

L'équipe affronte celle de Damac FC, entraînée par le technicien algérien Noureddine Zekri, lors de la dernière journée de la compétition, dans un match à six points.

En effet, Al-Fateh, 10e avec 33 points à un point de son adversaire du jour, peut se contenter d'un nul pour sauver sa saison, alors que Damac FC sera dans l'obligation de remporter son match et attendre les résultats des autres équipes concernées par le maintien, à savoir Al-Ittihad, Al-Taawoun et Al-Faiha qui lui partage la même position avec 32 points, mais la différence de buts est défavorable aux coéquipiers de Fraouk Chafai.

De son côté, Al-Hilal avait scellé le sort du championnat depuis quelques semaines, en s'adjugeant le titre.

Watkins signe à Aston Villa, achat record pour le club

L'attaquant anglais Ollie Watkins (Brentford, 2e division) a rejoint mercredi Aston Villa pour cinq ans, pour 28 millions de livres (30,7 millions d'euros), soit l'achat le plus coûteux de l'histoire du club de Birmingham.

Le transfert, qui pourrait atteindre 33 millions de livres (36,1 millions d'euros) selon certaines clauses, permet à Watkins de rejoindre la Premier League, où Aston Villa a terminé 17e la saison dernière, à une place de la relégation.

L'attaquant de 24 ans, qui a marqué 26 buts la saison dernière en Championship, s'est réjoui de retrouver son ancien entraîneur Dean Smith, qu'il avait déjà croisé à Brentford.

"Ollie est devenu l'un des attaquants les plus convoités du pays et nous sommes impatients de le voir montrer ses grandes qualités sous le maillot d'Aston Villa", a déclaré, de son côté, Dean Smith.

Le français Abdoulaye Doucouré signe à Everton pour 3 ans

Le milieu de terrain français Abdoulaye Doucouré (27 ans) a signé à Everton pour 3 ans, mardi, en provenance de Watford, relégué au terme de la saison dernière.

Le contrat signé par le joueur, formé à Rennes, prévoit une quatrième année en option, et le montant de la transaction, gardée secrète par le club, atteindrait 28 millions d'euros, bonus compris. Doucouré rejoint le club dirigé par Carlo Ancelotti et qui rêve depuis plusieurs saisons de se mêler régulièrement à la lutte pour les places européennes.

Everton, où évoluait déjà le latéral international Lucas Digne, a bouleversé son entre-jeu cet été, puisqu'il avait annoncé ces derniers jours l'arrivée du Brésilien de Naples Allan et du Colombien du Real Madrid James Rodriguez.

Milieu relayeur très dynamique et avec un gros volume de jeu, Abdoulaye Doucouré avait rejoint Watford il y a 4 ans et, après un prêt de quelques mois à Grenade, il a disputé 129 rencontres de Premier League avec les Hornets, inscrivant 17 buts et délivrant 12 passes décisives. "Cela fait longtemps que j'attends de venir ici et c'est arrivé donc je suis très heureux (...) Je me sens au sommet de ma carrière en ce moment.

Kevin De Bruyne meilleur joueur de la saison selon le syndicat PFA

Le milieu de terrain belge Kevin De Bruyne, pensionnaire de Manchester City a été élu meilleur joueur de la saison 2019/2020 du championnat d'Angleterre au terme du scrutin organisé par la Professional Footballers' Association (PFA), le syndicat des joueurs.

De Bruyne est le premier joueur de City à être couronné et les Citizens réalisent le doublé, puisque chez les femmes, c'est l'attaquante anglaise Lauren Hemp qui a été couronnée.

Ironie du sort, c'est l'année où les Sky Blue ont terminé à 18 points de Liverpool que De Bruyne est récompensé, alors que lors des deux saisons précédentes, où l'équipe mancunienne avait remporté le championnat, c'étaient deux Reds, Mohamed Salah en 2018 et Virgil van Dijk en 2019, qui l'avaient emporté.

Mais le Belge a produit une saison impressionnante de qualité et de régularité, égalant le record de 20 passes décisives établi par Thierry Henry en 2002/2003.

Il a ajouté 13 buts, ce qui fait de lui le milieu le plus prolifique sur une saison depuis Frank Lampard il y a 10 ans.

"C'est un grand honneur d'être élu par ses collègues, ses concurrents des autres équipes contre lesquelles on joue sur le terrain.

Qu'ils votent pour vous comme meilleur joueur, c'est incroyable", a commenté De Bruyne, cité dans un communiqué de son club.

Après une saison 2018/2019 plombée par des blessures, le milieu belge a souligné ce qu'il doit à Pep Guardiola, son entraîneur.

"Quand il donne des ordres sur ce que l'équipe doit faire, il sait que je vais l'écouter.

Mais d'un autre côté, il me donne énormément de liberté, je ne sais pas vraiment pourquoi, mais c'est comme ça que ça fonctionne entre nous", a-t-il raconté.

"Il sait que je mettrai toujours l'équipe avant tout mais que, évidemment, si je peux me mettre en valeur, je le ferai".

L'équipe-type de la saison est cependant largement dominée par les Reds, au nombre de cinq: Jordan Henderson, Trent Alexander-Arnold, Andy Robertson, Virgil Van Dijk et Sadio Mane.

Le gardien de Burnley Nick Pope, le défenseur de Leicester Caglar Söyüncü, le milieu de City David Silva, le meilleur buteur du championnat Jamie Vardy et son dauphin Pierre-Emerick Aubameyang figurent également dans l'équipe.

L'attaquant de Manchester United, Marcus Rashford, qui s'est fortement engagé dans la lutte contre la mal-nutrition chez les enfants cette année, a aussi reçu un prix honorifique.

APS

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE La règle des cinq changements maintenue

La Fédération espagnole de football a annoncé ce mardi que la règle des cinq changements serait maintenue lors de la totalité de la nouvelle saison qui débutera le week-end prochain.

A l'instar des clubs français et allemands, les clubs de Liga et de Segunda Division (D2) seront donc autorisés à effectuer cinq changements lors de la saison qui reprend ce vendredi.

Pour rappel, l'International Football Association Board (IFAB) avait laissé le choix aux différentes Ligues de prolonger ou non ce changement de règlement - introduit lors de la reprise des compétitions perturbées par la pandémie de Covid-19.

Pour l'instant, seuls les clubs de Premier League ont voté contre. Ils ne pourront par conséquent effectuer que trois remplacements.



COUPE DU MONDE 2020/ CONCACAF Début des éliminatoires en mars 2021 (FIFA)

Les qualifications de la CONCACAF pour la Coupe du Monde 2022 ne seront pas disputées dans les fenêtres internationales d'octobre ou novembre 2020, mais qu'elles débuteront lors de la fenêtre de mars 2021, a annoncé mardi la Fédération internationale de football (FIFA).

L'argument central motivant cette décision est la situation sanitaire, qui reste préoccupante dans

de nombreuses zones de cette région.

En outre, plusieurs pays de la confédération ont instauré des restrictions de voyage et imposé des quarantaines, rendant extrêmement difficile la tenue de rencontres internationales impliquant trente équipes nationales, précise l'instance internationale sur son site officiel. La CONCACAF a tenu des

discussions cette semaine avec ses associations membres, la FIFA et d'autres parties prenantes dans l'optique de planifier la reprise de ses compétitions au sein de sa juridiction. La CONCACAF va à présent travailler avec la FIFA pour finaliser un nouveau calendrier, qui débutera par le premier tour de qualifications en mars 2021, conclut la même source.

SERIE A ITALIENNE (TRANSFERTS) Le Serbe Kolarov file à l'Inter Milan



Le défenseur international serbe de l'AS Rome Aleksandar Kolarov (35 ans), s'est engagé avec l'Inter Milan, ont annoncé

mardi les deux clubs pensionnaires de la Serie A italienne de football.

"Le footballeur serbe est transféré à titre définitif", a indiqué le club lombard sur son site sans pour autant dévoiler la durée du contrat.

Selon la presse, le montant du transfert est estimé à 2 millions d'euros.

Le vice-champion d'Italie a officialisé un transfert évoqué depuis déjà quelques semaines pour apporter de l'expérience au flanc gauche de

la défense milanaise, probablement comme une alternative possible à Alessandro Bastoni, 21 ans, l'une des révélations de la saison dernière en Serie A.

Avant la Roma, Kolarov (95 sélections/ 14 buts) a joué à la Lazio Rome (2007-2010) et a passé sept saisons en Premier League à Manchester City (2010-2017), où il a notamment été champion d'Angleterre à deux reprises. "Merci pour les trois saisons passées ensemble", a twitté la Roma.

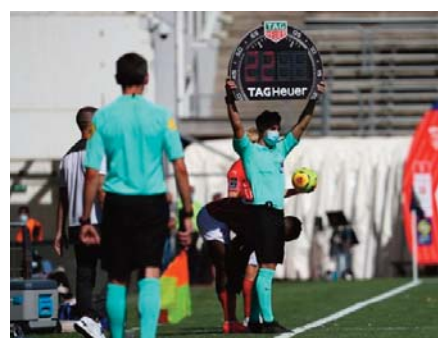
OGC NICE Youcef Atal de retour à l'entraînement

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, blessé aux ischio-jambiers depuis fin août, a repris l'entraînement avec le groupe, a indiqué mardi le club de Ligue 1 française de football.

Le latéral algérien, qui a vu sa reprise en L1 française être retardée à cause d'une elongation aux ischio, a pris part à la séance ce mardi matin, précise la même source. Titulaire durant quasiment tous les matchs de l'OGC Nice pendant la phase de préparation, Atal a raté le coup d'envoi de la saison, au même titre que son coéquipier et compatriote Hicham Boudaoui, victime d'une lésion méniscale, lors du amical disputé aux Slovaques du FK

DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche.

Les Aiglons continuent de préparer leur 2e déplacement de la saison (3e journée de L1, ce samedi à 16h00 à Montpellier), avec un 2e entraînement cet après-midi. L'OGC Nice occupe la tête du classement du championnat de France avec 6 points récoltés grâce



aux succès contre respectivement Lens (2-1) et Strasbourg (0-2).

La direction est prête à vendre Brewster

Les dirigeants de Liverpool semblent disposés à séparer du jeune attaquant Rhian Brewster durant le mercato estival. Le club de la Mersey est prêt à vendre le footballeur anglais tout en négociant une clause de rachat avec sa future équipe, dicit les informations de Sky Sports. Six formations de Premier League se trouvent sur les rangs pour attirer le joueur de 20 ans, dont Aston Villa, Brighton and Hove Albion et Sheffield United. Newcastle s'était également intéressé à son profil, avant de renoncer. L'hiver dernier, Rhian Brewster était prêt à Swansea City, pensionnaire de la Championship. Avec l'équipe galloise, le Londonien s'était montré à son avantage avec 10 buts en 20 matches de championnat.



ES STATS FOLLES D'HÅLAND EN 2020

La machine n'a pas été rouillée par les vacances. Sans compétition depuis la fin de la Bundesliga en juillet, Erling Braut Håland (20 ans, 15 matchs et 13 buts en Bundesliga pour la saison 2019-2020) a parfaitement négocié son retour sur les terrains avec la Norvège, en témoigne son doublé inscrit face à l'Irlande du Nord (5-1) lundi. De quoi donner un petit coup de boost à ses statistiques personnelles sur l'année 2020.

Comme le détaille Opta, Håland cette année, c'est 20 matchs et 19 buts en 27 tirs cadrés, soit un but tous les 1,4 tirs cadrés. Le tout en 1467 minutes jouées, soit un but marqué toutes les 77 minutes. Une petite dernière pour la route ? En 2020, le Norvégien a touché 553 ballons, soit un but tous les 29 ballons touchés. Et il n'a que 20 ans...

DE BRUYNE ÉLU JOUEUR DE LA SAISON 2019-2020

Très performant lors de la saison contrastée de Manchester City, Kevin de Bruyne a été élu joueur de la saison en Premier League par le syndicat des joueurs.

Manchester City n'a pas forcément eu à la hauteur cette saison, après avoir obtenu un double titre consécutif en Premier League et un bilan de 198 points cumulés sur les deux saisons précédentes. L'exercice 2019-2020 a vu les joueurs dirigés par Pep Guardiola terminer à 18 points de Liverpool, sacré champion d'Angleterre.

Pendant, au milieu de la saison compliquée de City (également éliminé quart de finale de la Ligue des Champions), Kevin de Bruyne s'est distingué par sa qualité individuelle supérieure. L'international belge a été le maître à jouer de son équipe. C'est lui qui a dicté le tempo, délivré les passes, et trouvé les solutions, de la façon la plus régulière. Il a été auteur de 13 buts et 20 passes décisives en Premier League.

"Kevin est le meilleur joueur du championnat cette année. Il l'a mérité, il l'a montré et je suis heureux qu'il ait reçu cette appréciation et ce respect du monde du football. Il est devenu un leader important de ce groupe. Il est vraiment l'avenir du MFC et tout ce que je peux dire, c'est que c'est bien mérité", avait notamment expliqué le président du club, Khaldoon Al Mubarak, fin août.



BARÇA-JUVE: ACCORD TROUVÉ POUR SUAREZ

Luis Suarez à la Juve, ce serait fait ! Le club turinois aurait en effet réussi à trouver un accord avec le Barça pour le transfert de l'attaquant uruguayen. L'opportunité était trop belle pour la laisser passer. La Juventus Turin n'a ainsi pas hésité bien longtemps à l'heure de recruter Luis Suarez. Un accord avec l'attaquant uruguayen a rapidement été trouvé pour qu'il conserve les mêmes émoluments qu'en Catalogne. Certes, la Juve a d'abord tiré mais l'intérêt du PSG a rapidement fait le reste... Toujours est-il que selon Tancredi Palmeri, un accord a été trouvé entre les deux clubs. La Vieille Dame devrait ainsi verser 3 millions d'euros au Barça plus une perspective de 13 millions en fonction de variables plus ou moins accessibles. Le succès en championnat ou encore une qualification en Ligue des champions ne posent pas de problèmes, ce devrait être plus compliqué de remporter la Ligue des champions par exemple.

Hazard a énervé les dirigeants

Convoqué par Roberto Martinez pour affronter le Danemark (2-0) et l'Islande (5-1), en Ligue des Nations, Eden Hazard (29 ans), qui ressent toujours une petite gêne à la cheville droite, n'a pas disputé la moindre minute des deux rencontres. De quoi provoquer la colère des dirigeants du Real Madrid.

En effet, AS nous apprend ce mercredi que la direction merengue en veut à sa star, qui a décidé de rester jusqu'au bout avec la sélection durant la trêve internationale, pour rien, alors que d'autres joueurs comme Luka Modric (Croatie) ou Martin Odegaard (Norvège) ont préféré décliner d'entrée la convocation de leurs sélections respectives pour bien préparer la nouvelle saison.

D'après le média espagnol, les décideurs madrilènes auraient préféré voir Hazard rentrer à Madrid beaucoup plus tôt, à l'image de Thibaut Courtois, qui a quitté le rassemblement prématurément pour une suspicion de contamination au Covid-19.



MORATA AURAIT DEMANDÉ À PARTIR

Alvaro Morata (27 ans) aurait demandé à Diego Simone de bénéficier d'un bon de sortie, ce mercato. D'après les éléments recueillis par le Corriere dello Sport, l'attaquant colchonero souhaite relever un nouveau défi, cet été. Il logerait notamment le poste vacant à la Juventus, suite au départ de Gonzalo Higuain. Il reste donc à voir si l'entraîneur madrilène validera sa demande, ou non. Pour rappel, Morata dispose d'un contrat portant jusqu'en 2023. Il a inscrit 11 buts en 30 apparitions, toutes compétitions confondues, la saison dernière.



PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit une délégation du HCI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu mercredi matin une délégation du Haut conseil islamique (HCI), présidée par M. Bouabdellah Ghlamallah, président du HCI, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu ce matin une délégation du Haut conseil islamique (HCI), présidée par M. Bouabdellah Ghlamallah, président du HCI, lit-on dans le communiqué.



INTEMPÉRIES

Le Président Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête immédiate sur l'élévation anormale du niveau des eaux dans certaines routes et trémies

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné mardi à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) de diligenter immédiatement une enquête

sur les causes de l'élévation anormale du niveau des eaux enregistrée dans certaines routes et trémies dans le pays, selon un communiqué de la présidence de la République. "Suite

aux dégâts causés mardi par les pluies dans la capitale et dans d'autres villes, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné à la Direction générale de la

Sûreté nationale de diligenter immédiatement une enquête sur les causes ayant provoqué l'élévation anormale du niveau des eaux dans certaines routes et trémies".

COMMUNICATION-PRESSE

Belhimer : «prise en charge des préoccupations des journalistes des médias dont les propriétaires sont en détention»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a affirmé que son département ministériel s'attellait à prendre en charge les préoccupations des journalistes relevant des organes de presse privés dont les propriétaires sont en détention, à l'issue de poursuites judiciaires, indiquant que "chacun sera rétabli dans ses droits".

Dans une interview accordée, mardi, au quotidien "El Likaa", en réponse à une question sur le sort des organes de presse privés appartenant à des hommes d'affaires placés en détention, dont les travailleurs n'ont pas perçu leurs salaires depuis des mois, le ministre a déclaré que son département ministériel "s'attèle à prendre en charge les préoccupations des journalistes et chacun sera rétabli dans ses droits". Rappelant que le Gouvernement a placé parmi ses priorités, la préservation des postes d'emploi et de la stabilité des entreprises, le ministre de la Communication a précisé que l'appareil judiciaire avait désigné des administrateurs pour ces organes de presse qui "s'acquittent actuellement de leurs missions".

Le ministère a procédé à "un diagnostic minutieux et sérieux" de la situation socioprofessionnelle des journalistes, notamment à la lumière de la pandémie de la Covid-19 et plusieurs journalistes ont été ainsi réintégrés dans des postes de travail". Evaluant l'expérience d'ouverture de l'audiovisuel aux privés, M. Belhimer a indiqué que "l'argent a un grand impact sur le contenu présenté, si les choses sont confiées à des extra-professionnels", ajoutant que "si cette ouverture s'effectuait conformément aux lois et à un cahier de charges bien défini, de tels dépas-

sements n'auraient pas eu lieu envers le public ou des journalistes des organes privés". Quant à son avis sur l'investissement des privés dans le secteur de l'information, le ministre a dit que rien n'empêchait cette tendance, "pourvu que l'argent de la publicité publique revienne aux journalistes, à travers leur déclaration à la sécurité sociale et leur formation". Le Gouvernement ne fait pas de distinction entre les médias publics et privés qu'il considère comme médias nationaux, a-t-il soutenu. Par ailleurs, le porte-parole du Gouvernement a fait savoir qu'"il n'y a pas de détenus d'opinion en Algérie. Le journaliste se soumet, à l'instar des autres citoyens, à la loi", ajoutant que le ministère "est contre l'emprisonnement des journalistes".

"En tant que ministre, nous nous abstenons de commenter une décision rendue par la justice", a-t-il affirmé, estimant que l'option du recours demeure "le seul cadre approprié pour un traitement juste de ce dossier (Khaled Drareni) qui offre à la défense la possibilité d'interjeter appel de la décision rendue par la justice, loin de toute intervention, politisation ou manipulation".

"Il ne s'agit pas, selon la qualification des faits, du libre exercice de la profession de journaliste", a-t-il expliqué. M. Belhimer a assuré que son département sera "d'un appui fort aux journalistes professionnels" à travers la création d'organes de régulation des mécanismes nécessaires à la protection des journalistes, étant donné que les médias constituent "le principal catalyseur du développement" et "un moyen de redressement de la performance des

institutions de l'Etat". Pour le ministre, "toute tentative d'exploitation de la profession de journaliste ou déviation de la bonne voie est considérée comme une atteinte au droit du citoyen à l'information juste", rappelant le processus de révision en cours de la législation qui vise à "permettre aux vrais journalistes d'exercer leur métier dans de meilleures conditions et éloigner l'argent sale de la profession avec des moyens légaux". S'agissant de l'assainissement du secteur de la publicité publique "des intrus", il a rassuré que cette opération "avance dans la bonne direction". Evoquant l'organisation de la profession et correspondants de médias étrangers en Algérie, lancée récemment par le ministère, M. Belhimer a souligné qu'elle "vise à mettre fin à l'anarchie prévalant" dans ce domaine.

"Nous avons entamé l'octroi d'accréditations sur deux phases. L'opération se poursuivra selon les besoins exprimés et les demandes déposées. Ces accréditations sont provisoires et renouvelables", a-t-il précisé. Abordant la loi sur le sondage d'opinion gelée depuis 1999 au moment où des instituts de sondage étrangers réalisent des études sur l'Algérie, M. Belhimer a fait savoir que son département s'attellait à instaurer "un climat propice" à l'organisation de cette activité, à travers l'adoption des normes internationales dans les sondages d'opinion à des fins nobles et en vue d'aider les institutions de l'Etat à obtenir des données justes et exactes, à travers la réalisation d'études sur le terrain via des sondages d'opinion. La future loi sur le sondage d'opinion "ouvrira de nouveaux horizons au secteur de l'information", a-t-il soutenu.

LIBYE

Boukadoum réaffirme le rejet de l'Algérie pour l'envoi d'armes en Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réaffirmé, mardi, le rejet de l'Algérie pour l'envoi d'armes en Libye, déplorant "une guerre par intermédiaire".

"En Algérie c'est clair, nous ne voulons pas, nous ne souhaitons pas et nous demandons à ce qu'il y ait cessation complète de l'envoi d'armes en Libye quelle que soit la partie", a indiqué le ministre dans un entretien accordé à la chaîne France 24.

A l'occasion, il a rappelé que l'Algérie était le premier pays à dire qu'il fallait cesser les livraisons d'armes à différentes parties libyennes bien avant la Conférence de Berlin, en qualifiant la situation de "guerre par intermédiaire". "Ce n'est pas utile, ce n'est pas opportun et c'est illégal", a-t-il fustigé, arguant que cela était la demande des pays voisins, et que l'une des recommandations de la conférence de Berlin était de cesser immédiatement le versement des armes, ceci en sus de la résolution des Nations Unies qui l'interdit aussi. Il a rappelé, à cet égard, que les Européens ont fait une certaine démarche avec leur initiative pour (IRINI) pour faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye, pour le Nord. Mais, pour le ministre "il faut que ça touche par tout", a-t-il plaidé.

Au sujet de la visite qu'il a effectuée récemment en Turquie, M. Boukadoum a relevé "l'importance des consultations" qu'il a eues avec les dirigeants turcs.

"La Turquie est un grand partenaire avec lequel nous devons avoir des consultations régulières et nous les avons fait

durant cette dernière visite", a-t-il souligné.

Et d'ajouter: "Nous avons discuté de la Libye, présenté encore une fois la démarche et principes qui guident l'Algérie, pays voisin de la Libye qui est extrêmement important pour nous pour notre sécurité et notre avenir. Nous avons eu une très bonne écoute à tous les niveaux, je crois qu'ils nous suivent dans notre vision de ce que doit être la Libye".

A ce titre, il a estimé qu'il existait de fortes chances pour les démarches en cours d'aboutir.

Pour ce faire, a dit le ministre: "Nous devons convaincre d'abord toutes les parties libyennes. Il n'y pas que deux (parties), les autorités à l'est et à l'ouest comme le désigne le schéma habituel". Au niveau libyen, le ministre a relevé "une bonne écoute".

"Il faut qu'on arrive à les convaincre de la nécessité de miser sur le dialogue pour régler les problèmes qui existent entre eux", a-t-il soutenu.

"Nous sommes convaincus que cela est possible nous avons la même approche avec les pays voisins, dont la Tunisie nous souhaitons que l'Egypte, autre pays voisin, adhère à cela, est c'est bien le cas dans une certaine mesure", a-t-il enchaîné.

Et de rappeler à ce titre: "Nous avons pris l'initiative il y a environ six mois d'associer tous les pays dans le grand voisinage, en Afrique et en Europe, dont les Italiens les Maltais les Grecs", et tous ceux qui ont un intérêt particulier pour la Libye. Ils nous écoutent avec beaucoup d'attention".

JUSTICE - TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED : Début du procès de Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat

Le procès des deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat, a débuté mercredi au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Ils comparaitront, avec l'ex-secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Kheladi Bouchnak, pour des faits liés notamment au "détournement du fonds de solidarité au profit d'associations fictives et d'équipements destinés aux communes désertées" et de "détournement de biens publics" et "octroi de marchés de manière non conforme à la législation". Les trois principaux accusés sont en détention. Une vingtaine de personnes en liberté sont jugées dans cette affaire.

Début du procès des frères Kouinef

Le procès des trois frères Kouinef, poursuivis pour des affaires liées essentiellement à la corruption, a débuté mercredi au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek Kouinef qui avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonds et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Leur soeur, Souad-Nour, en fuite à l'étranger, ainsi que le gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires, Keddour Ben Tahar, sont impliqués aussi dans l'affaire. Les principaux accusés comparaissent avec dix autres prévenus en liberté, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés. Le 2 septembre dernier, ce procès avait été reporté à ce mercredi, à la demande de la Défense. La demande du report a été justifiée par "l'impossibilité" pour les avocats d'avoir accès à des dossiers et autres documents jugés "nécessaires au bon déroulement du jugement", selon l'argumentaire de la Défense. Le juge avait donné instruction à l'effet de permettre à la Défense d'accéder aux documents réclamés.